

NGUYEN THANH VINH, AMBASSADEUR DU VIETNAM EN ALGÉRIE À CRÉSUS :

«Nos deux pays, partenaires et alliés de longue date»

P. 7

CRÉSUS
QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Appel au rassemblement des militants
le 3 avril au siège national

FFS ou le casse-tête des législatives !

Page 2

IL S'EST EXPRIMÉ À L'OCCASION DES ASSISES NATIONALES SUR L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE

Tebboune veut «opérer une transformation sociétale globale»



*Sortir de l'«économie de la rente»,
construire une «économie diversifiée»,
«changer de modèle de développement »,
le plan de charge du gouvernement
Djerrad tranche, résolument, avec le
registre de l'antienne et l'impression du
«déjà vu, déjà entendu ».
Lire page 3*

Ligue 1 (Mise à jour)
**L'ESS, la JSK et
le MCA en quête
de relance** P. 14

En prévision d'une reprise
imminente du trafic aérien
**Air Algérie annonce de
nouvelles mesures** P.5

Séisme de Béjaïa
**Relogement
de nouvelles
familles sinistrées** P. 16

HAUSSE DES PRIX DU POULET ET DE LA POMME DE TERRE
**Hamdani parle de spéculation
et de rumeurs**

Page 6

CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Mardi 30 mars 2021 ■ 7^{ème} année n°602 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

APPEL AU RASSEMBLEMENT DES MILITANTS LE 3 AVRIL AU SIÈGE NATIONAL FFS, ou le casse-tête des législatives !

Alors qu'une bonne partie de la Direction nationale veut participer aux élections législatives anticipées du 12 juin, des sections fédérales du Front des forces socialistes (FFS), se mobilisent pour faire avorter ce qui s'apparente à une tentative de «normalisation» du parti de feu Hocine Aït Ahmed.

La mobilisation de la base militante s'accélère et passe à la vitesse supérieure. Un appel à un rassemblement des militants devant le siège national du parti, le 3 avril prochain, a été lancé, à l'issue d'une rencontre tenue en début de semaine à Akbou dans la wilaya de Béjaïa. Dans son texte, le Collectif qui se définit comme «Inter-fédéral» invite «toutes celles et tous ceux qui se réclament des valeurs du FFS (Militants de 63, membres fondateurs de 89, militants de toutes les générations, anciens membres des différentes directions, membres du Conseil national,...) à rejoindre » cette action prévue le jour même de la tenue d'un Conseil national qui va trancher sur la participation ou non aux législatives. Un rendez-vous qui s'annonce donc houleux, puisque deux courants seront appelés à s'affronter. D'un côté, ceux qui veulent inscrire le FFS dans l'agenda électoral, suivant la logique des démarches jusque-là, entreprises, dont la dernière est la rencontre au Palais El Mouradia, le 14 février, avec le chef de l'Etat. De l'autre, une base de plus en plus large qui rejette le scrutin et réclame un retour à la ligne originelle du parti. Pour se



démarrer de la ligne actuelle du parti, le Collectif inter-fédéral accuse la Direction nationale du FFS, de «freiner toute initiative en faveur de l'aboutissement des revendications populaires pour un changement radical, portées par feu Hocine Aït-Ahmed et ses compagnons depuis 1963 et reprises par la révolution populaire pacifique depuis février 2019». Rappelant les «revirements» sur les engagements du FFS dont «le retrait du PAD», suivi par «l'abandon de son rôle» dans la mobilisation et l'accompagnement du Hirak, les rédacteurs de l'appel constatent que les dirigeants du parti «sans vision politique, ni lien avec la base» actionnent leurs relais «pour aligner le FFS sur la feuille de route du pouvoir». Il n'y a aucun doute pour le Collectif inter-fédéral

composé selon une source fiable, des fédérations du centre (Tizi Ouzou, Alger, Béjaïa, Bouira et Boumerdès), que la base militante «désavoue catégoriquement» la voie empruntée par ceux qu'il accuse de s'être «accaparés les instruments de décision du parti» et «rejette formellement» le scrutin du 12 juin. Un vote «auquel le peuple algérien ne compte pas prendre part et dont les résultats sont connus d'avance», soutient-on de même source. L'action des militants prévue pour le 3 avril prochain au siège national du parti à Alger, s'inscrit, par ailleurs, dans le long terme, rejetant la programmation du 6e congrès par l'Instance présidentielle pour fin septembre, «sans consultation» de la base et du Conseil national. «Cette initiative devra

finaliser la mise au pas du FFS et le cantonner définitivement dans un rôle de figuration», soupçonne l'Inter-fédéral qui appelle «au départ» de l'actuelle direction et «à la mise en place d'une instance provisoire» en charge de conduire une phase de transition jusqu'à l'organisation d'un congrès rassembleur.

Face au dilemme de participer au risque d'attiser la colère de la base et de relancer la crise ou, de boycotter en sombrant dans l'oubli et en assumant l'échec d'une tentative de changer le système de l'intérieur, les législatives anticipées divisent fortement au sein du FFS. La session du Conseil national prévue le 3 avril, saura-t-elle trouver l'issue idéale pour le parti ? Réponse dans quelques jours.

A. Moussi

IL « S'EXCUSE » AUPRÈS DES FAMILLES D'INTELLECTUELS VICTIMES DE LA BARBARIE ISLAMISTE

Mourad Dhina veut se racheter

Un site électronique qui fait la promotion intégrale du mouvement Rachad a mis en ligne avant-hier une vidéo du leader de ce mouvement Mourad Dhina, installé en Suisse depuis plus d'une vingtaine d'années et recherché par la justice algérienne dans laquelle il tente de convaincre les Algériens du rôle pacifique de son mouvement dans le hirak. Mourad Dhina qui s'est excusé d'emblée sur sa phrase prononcée lors de la décennie noire. «J'ai mentionné le nom d'intellectuels de gauche parce que c'était dans un débat non transmis dans le documentaire, entre moi et l'interviewer, sur qui ils étaient. Lui [il] disait que c'étaient des intellectuels de gauche. J'ai dit écoutez, c'est votre appréciation, et si vous insistez à les nommer comme ça, qu'il en soit ainsi. [...] Je n'accepte pas la sélectivité. On ne parle pas de la mort de X pour oublier celle de Y» tente-t-il de se justifier dans un entretien à la revue française Rue 88. Mourad Dhina qui a présenté ses excuses pour la première fois aux familles des intellectuels victimes des assassinats ciblés qui «auraient pu se sentir blessés par ses propos» veut se présenter aujourd'hui comme un rassembleur au discours modéré allant même jusqu'à rejeter l'instauration d'un Etat théo-



cratique foncièrement religieux. «C'est dans la charte de 2006, nous ne l'avons pas changé hier soir», Rachad est «contre l'Etat théocratique, et nous avons expliqué pourquoi nous sommes contre l'Etat théocratique» ne cesse-t-il de répéter. Quant à la fameuse phrase qu'il a prononcée alors que les groupes terroristes qu'il soutenait férocement redoublaient d'assassinats d'intellectuels et journalistes. Dans sa réponse à la revue française, il a rappelé qu'elle était extraite de son contexte-«qui

pouvait justifier le recours au meurtre contre les intellectuels qui ont choisi leur camp et provoqué les jeunes» en soutenant l'arrêt du processus électoral et la répression du FIS à partir du 11 janvier 1992. Or cette phrase a été bien dite et le journaliste l'a évoquée plus tard dans un entretien à un quotidien français. Ces excuses tombent mal aujourd'hui pour lui car la justice suisse s'apprête à examiner sérieusement la demande d'extradition introduite par les autorités algériennes. Le leader du mouvement Rachad a tenté aussi de discréditer maladroitement le témoignage de l'avocate Aouicha Bekhti lors de son intervention dans la radio qui fait office de relais médiatique à cette nébuleuse islamique. «Elle n'a qu'à déposer une plainte auprès de la police» dit-il stoïquement. Pourtant cette avocate agressée par des éléments se réclamant de Rachad et ayant reçu des menaces de mort via Facebook est catégorique : «Ils étaient deux gars. L'un bien baraqué et portant barbe et l'autre en vêtements simples m'ont dit de la fermer. Je leur ai répondu que ceux qui n'ont pas les mains tachées de sang ne sont pas ceux que je vise». A propos des slogans prêtés à son mouvement et largement condamnés par les démocrates et la majorité des mani-

festants, Mourad Dhina tente une pirouette pour sortir du piège. «Si par exemple lors d'une manifestation d'un syndicat de gauche en France quelqu'un d'autre crie un slogan autre que celui des slogans habituels des syndicalistes est-ce pour autant ont condamné le syndicat ? Non bien sûr !» dit-il. Mais ce qu'il oublie de dire ou de mettre en avant c'est le fait que les marches du hirak sont de plus en plus infiltrées par les éléments appartenant à ce mouvement mais fait plus grave, ils sont en train de monter en puissance allant jusqu'à menacer ceux qui essaient de leur barrer le chemin ou de crier des slogans démocratiques. A l'inverse, les éléments de Rachad focalisent sur l'Armée nationale qu'ils brocardent à tout bout de champ et sur l'Etat en général. Enfin, comme un loup dans la bergerie qui s'apprête à dévorer tout ce qu'il trouve, Dhina invite les partis politiques de la mouvance démocratique à «maintenir un front uni dans le hirak qui sauvegarde sa diversité». Et se dit prêt «à dialoguer avec les autres forces politiques» afin de trouver les voies pour «engager la transition démocratique vers la souveraineté populaire». En clair, le baiser du diable.

Mahmoud Tadjer

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

À L'OCCASION DES ASSISES NATIONALES SUR L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE

Tebboune veut «opérer une transformation sociétale globale»

Sortir de l'«économie de la rente», construire une «économie diversifiée», «changer de modèle de développement», le plan de charge du gouvernement Djerrad tranche, résolument, avec le registre de l'antienne et l'impression du «déjà vu, déjà entendu».

«**N**otre pays est confronté aujourd'hui à des défis majeurs pour sortir de l'économie de rente et aller vers une économie diversifiée et productrice de richesse», a affirmé hier, le Président Tebboune, dans une allocution lue, en son nom, par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, à l'ouverture des travaux des Assises nationales sur l'économie de la connaissance, au Centre international des conférences (CIC). Pareils défis, ajoute le président de la république, passent par la «rupture avec les anciens modes et le changement du modèle de développement économique de manière à pouvoir rattraper la marche du développement économique mondial». Le modèle de développement que préconise le chef de l'Etat doit «reposer sur l'élément humain et les compétences scientifiques de haut niveau que compte notre pays». «Changer de modèle de développement passe inéluctablement par une vision prospective et des mesures et des mécanismes concrets et pragmatiques à court et moyen termes», a précisé le Président Tebboune, appelant à «mettre à profit la forte volonté de l'Etat et la disponibilité de l'ensemble des acteurs (...) pour opérer une transformation sociétale globale». Le développement, poursuit M. Tebboune, «dans une ère marquée par un haut degré d'ouverture et de compétiti-



tivité, repose désormais sur les acquis résultant du progrès technologique, de la numérisation et de l'innovation, au sens propre du terme». Les succès story des pays développés s'expliquent, essentiellement, d'après le président Tebboune, par «leur recours à l'économie de la connaissance, devenue l'objectif stratégique de ces pays». «La révolution de la connaissance et les mutations technologiques et économiques qu'elle a générées ont révélé la nécessité de revoir les objectifs du développement des pays de manière à mettre la connaissance et les politiques liées à l'innovation au cœur même de ces stratégies», a rappelé le Président. Le Président Tebboune s'est dit convaincu que l'Algérie dispose d'atouts et de capacités qui lui permettent de se positionner en matière d'économie de la

connaissance, appelant à la conjugaison des efforts pour que l'Algérie puisse occuper une «place de choix» aux niveaux régional et international. Toutes les institutions étatiques, ordonne-t-il, «doivent dorénavant participer à la démarche de transformation vers l'économie de la connaissance et développer des outils et des mécanismes d'évaluation et de suivi des acquis» dans ce domaine. Au plan de l'environnement institutionnel, des «réalisations tangibles se sont concrétisées», a-t-il rappelé, citant la création du fonds national de financement des startups, l'inauguration du premier accélérateur de startup (à Dounia Parc) et le lancement des services de certification et de signature électroniques «en tant qu'outil permettant de sécuriser les transactions en ligne et d'améliorer le climat des affaires».

DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE

Cependant, note le chef de l'Etat, l'aboutissement de la démarche de l'économie de la connaissance demeure tributaire de «la réussite du passage vers la diversification industrielle, grâce à l'exploitation du savoir de manière à augmenter la croissance économique». A ce propos, Tebboune a réitéré la nécessité de «concrétiser une diversité industrielle susceptible d'assurer un véritable environnement de créativité, de manière à créer la richesse, à augmenter la production nationale et assurer des postes d'emploi» et d'inciter l'Entreprise nationale à «contribuer au financement des opérations de recherche et de développement et de formation du capital humain(...) et s'orienter vers l'acquisition des produits des startups pour les exploiter dans le développement et l'élargissement de leurs activités au lieu de s'orienter vers l'importation». Le Président de la République a donné, par ailleurs, instruction en vue de nouer des «partenariats économiques rentables». «(Il faudrait) Traiter, instruit-il, avec les institutions économiques et organismes internationaux étrangers à travers les conventions signées, à travers la mise en œuvre des mécanismes d'un véritable partenariat économique rentable». Le président insistera, en sus, sur l'implication de l'intelligentsia algérienne à l'étranger, par la mise en place «des mécanismes permettant une implication effective et réelle des compétences scientifiques nationales établies à l'étranger et qui veulent contribuer à l'édification de l'Algérie nouvelle». Le Président Tebboune assure que l'Algérie «valorise» ses compétences et assure à ses enfants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, toutes les conditions d'innovation et de réussite pour aboutir à une économie «forte basée sur la connaissance».

M. Az.

IL APPELLE LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES À ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS

Djerad : «l'appui aux startups, une priorité du gouvernement»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a appelé lundi à Alger les entreprises notamment du secteur industriel à accompagner les chercheurs et créateurs dans la concrétisation de leurs projets innovant afin de développer l'économie du pays.

«Les entreprises activant dans le domaine industriel doivent accompagner les chercheurs et autres créateurs algériens dans la concrétisation de leurs projets innovants afin de contribuer au développement économique du pays», a indiqué M. Djerad lors d'une visite d'une exposition organisée en marge des Assises nationales sur l'économie de la connaissance tenues au Centre international des conférences (CIC). Le Premier ministre a déclaré que l'accompagnement des projets innovants figurait parmi les priorités du programme d'action du gouvernement, ajoutant que l'appui des Startups et autres micro-entreprises constitue l'un des supports du nouveau modèle économique. Après avoir écouté les explications d'un chercheur algérien, qui a indiqué avoir créé un «matériau léger» (brevet) pouvant être utilisé dans l'électronique notamment l'aéronautique, le Premier ministre a appelé ce chercheur à prendre contact avec le ministère de l'Energie et des mines pour une éventuelle utilisation de sa découverte au niveau du site de Ghar Djebilet à Tindouf (l'un des plus grands gisements de fer au monde). Djerad a aussi mis en avant la disponibilité en Algérie de spécialistes qualifiés notamment dans le domaine pharmacologique qu'il faut, a-t-il dit, encourager afin de développer ce secteur créateurs d'emploi et qui peut engranger des devises. Il a exhorté également les jeunes activant dans les énergies renouvelables à trouver des solutions innovantes afin de contribuer à accompagner les efforts nationaux visant à diminuer les dépenses énergétiques (gaz et électricité notamment).

RUPTURE

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie de la connaissance et des startups, Yacine El Mahdi Oualid a déclaré, lors des mêmes assises que l'édification de cette économie constitue «une véritable rupture avec le passé» et une étape «cruciale et importante» pour l'Algérie, soulignant que l'objectif à travers les efforts consentis dans ce cadre est de créer «une économie concurrentielle qui repose essentiellement sur le capital humain immatériel qui constitue le moteur de la croissance dans le monde».

A cette occasion, il a mis en exergue le rôle des compétences algériennes dans le domaine de la création et de l'innovation technologique, saluant les réalisations du chercheur algérien Belgacem Haba qui a inventé les caméras pour téléphones portables intelligents, considérant que ce travail est un modèle qui traduit l'importance de l'économie de la connaissance. Selon le ministre, l'Algérie a besoin aujourd'hui de Data Centers aux standards internationaux et d'intensification des efforts, à l'effet de concrétiser une transformation numérique et «d'édifier une économie solide dans le but de rattraper le retard accusé dans le domaine de la propriété intellectuelle et du brevet». Pour lui, «l'appui à l'innovation et son financement en Algérie requiert la mise en place de mécanismes souples et plus conformes». Abordant les travaux des Assises nationales, M. Oualid a affirmé que cet événement national permettra à plus de 1 300 experts et chercheurs de l'intérieur et de l'extérieur du pays, de traiter, à travers sept ateliers, de plusieurs thèmes concernant, notamment, l'encouragement de la recherche et le développement dans le secteur économique, la question du financement de l'innovation, la protection de la propriété intellectuelle, la consolidation de

l'économie numérique, le transfert des technologies, l'encouragement de l'enseignement et de la formation, le renforcement des savoir-faire et enfin de la gouvernance.

FEUILLE DE ROUTE

Pour sa part, le Président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Réda Tir a affirmé que l'Algérie était en mesure d'amorcer la transformation économique, en mettant à profit, les potentialités intellectuelles créatrices existantes chez les jeunes et les chercheurs, soulignant à cet effet, la nécessité d'élaborer une feuille de route pour mobiliser tous les secteurs au service du développement de l'économie de la connaissance. Dans une allocution à l'ouverture des Assises M. Tir a appelé, dans ce cadre, à l'élaboration d'une feuille de route et des recommandations qui permettront de mobiliser toutes les instances et tous les secteurs ministériels, à l'effet de contribuer au développement de l'économie de la connaissance. Pour M. Tir, la participation du CNESE à l'organisation de ces assises, en compagnie du ministre délégué chargé de l'économie de la connaissance et des startups, vise à appuyer les efforts que le ministère déploie, en vue de relancer le secteur des startups vers le mieux et consacrer le concept de l'économie basée sur la connaissance. A ce titre, le président du CNESE a souligné que le développement de l'économie de la connaissance requiert la mobilisation des moyens de l'Etat, en vue de financer les recherches et les efforts de création au niveau des centres scientifiques, des universités et aussi au niveau des entreprises économiques, à l'effet d'obtenir et employer la connaissance, dans le but d'améliorer la qualité de vie de la population dans tous les domaines.

Synthèse R. N.

POSSÉDANT LA NATIONALITÉ FRANÇAISE ET VOYAGEANT AVEC UN PASSEPORT TRICOLORE

Ould Kaddour relâché par les autorités de Dubaï

En fuite à l'étranger depuis deux ans, l'ex-P-DG de Sonatrach, Djamel Ould Kaddour, arrêté il y a une semaine à son arrivée à Dubaï aux Emirats arabes unis en provenance de Paris aurait été finalement relâché après avoir payé une caution par les autorités émiraties, selon des sources qui ne confirment pas encore cette information.

Les autorités de Dubaï auraient donc relâché Ould Kaddour après que ce dernier eut présenté son passeport français du fait de sa double nationalité française et algérienne. Ould Kaddour avisé des intentions de la justice algérienne a pris ses devants en voyageant avec le passeport tricolore, ce qui le met hors d'atteinte d'une possible extradition en Algérie. D'autres sources évoquent une libération sous caution de l'ordre de 300 000 dollars. L'information non encore confirmée par les autorités officielles des deux pays, éloigne de plus en plus la possibilité d'extradition d'Ould Kaddour. Ce dernier a rejoint la capitale française aussitôt son élargissement. Ainsi donc le mandat émis à son encontre par les autorités algériennes n'est d'aucune utilité. La police émiratie qui le détenait a finalement dû renoncer à son extradition en Algérie. Cette information n'est pour l'instant pas confirmée officiellement par les autorités judiciaires algériennes qui gardent un silence. Une autre source évoque pour sa part une demande qu'auraient faite les autorités judiciaires algériennes à leurs homologues français pour son extradition en Algérie. Mais il est fort probable que les autorités françaises n'accèdent pas à cette demande étant donné que l'ex-P-DG de Sonatrach jouit de la nationalité française à l'instar de ses deux enfants et son épouse propriétaires de plusieurs commerces dans ce pays. Pourtant, une éventualité est à prendre en considération : celle de son jugement par un tribunal français. L'ex-P-DG est poursuivi dans l'affaire de l'achat de la raffinerie d'Augusta pour une somme de 1 milliard de dollars,



une transaction réalisée en 2017. «Le pôle pénal économique et financier a ouvert une enquête sur l'affaire de la raffinerie d'Augusta, dans laquelle un mandat d'arrêt international a été émis contre le principal accusé», a déclaré le Premier ministre Abdelaziz Djerad.

IL QUITTE L'ALGÉRIE SANS AUCUNE INQUIÉTUDE

Le 23 avril 2019, à la suite des manifestations du hirak et une multiplication des enquêtes pour corruption dirigées contre

d'anciens hauts responsables, Abdelmoumen Ould Kaddour est limogé de la présidence de Sonatrach par le Chef de l'Etat par intérim, Abdelkader Bansalah. Ould Kaddour a été licencié à la suite du discours de feu Ahmed Gaïd Salah, dans lequel ce dernier avait déclaré que l'affaire de corruption impliquant Ould Kaddour serait prochainement instruite. Elle concerne une affaire de corruption impliquant plusieurs dirigeants de Sonatrach et Hazim Nada, le Directeur de Lord Energy, une entreprise de trading basée en Suisse. L'entreprise de

trading Lord Energy est, selon les médias, liée à l'organisation des Frères musulmans. Le dirigeant de Lord Energy, Hazim Nada, serait le fils d'un cadre des Frères musulmans considéré proche d'Al Qaïda, tandis que l'un de ses employés, David Piccardo, serait connu pour ses idées extrémistes. Il quitte pourtant l'Algérie sans aucune poursuite. Une seconde affaire qui éclabousse Ould Kaddour a également été mise à jour. Il s'agit d'un marché octroyé de gré à gré avec en prime une accusation de surfacturation.

Le contrat conclu par Sonatrach avec le leader mondial dans les gaz industriels, Air Products, pour un coût de 200 millions de dollars en 2018. L'accord portait sur l'approvisionnement en hélium et la création de deux nouveaux sites de séparation des gaz de l'air. Les démêlés d'Ould Kaddour avec la justice algérienne datent d'au moins de l'année 1993, époque où il occupait le poste de P-DG de Brown & Root-Condor (BRC), une joint-venture algéro-américaine détenue à hauteur de 51 % par Sonatrach et à 49 % par Halliburton. En effet, à cette époque l'opacité qui entourait les activités de BRC avait poussé l'ex-président Bouteflika à exiger la dissolution de cette société mixte en janvier 2007 pour tuer dans l'œuf toute possibilité d'une enquête de la justice ou des services de sécurité alors dirigés par Mohamed Mediene dit Toufik. Quelques mois après, Kaddour avait été condamné à 2 mois et demi de prison ferme pour divulgation d'informations classées secret-défense dans le cadre d'une affaire d'espionnage et d'intelligence avec des puissances étrangères.

Mahmoud Tadjer

LEUR EMBARCATION A ÉCHOUÉ SUR LES RIVAGES ESPAGNOLS

Deux harraga algériens meurent noyés et neuf disparus

Une embarcation en provenance des côtes algériennes, qui a mis le cap vers l'Espagne, a fait naufrage au niveau des côtes de Pacheles. Au moins deux harraga algériens sont à déplorer tandis que neuf sont portés disparus. Une de ces embarcations de la mort a fait naufrage au large des côtes de Pacheles en Espagne, dans la nuit de vendredi dernier comme cela est rapporté par le journal espagnol Heraldo.es. À son bord, des migrants illégaux de plusieurs nationalités, dont plusieurs algériens. La Guardia civil espagnole et la brigade de sauvetage en haute mer Salvamento Marítimo, ont mobilisé plusieurs bateaux et hélicoptères pour les besoins de l'opération de sauvetage qui a été lancée. Les dépouilles de deux Algériens ont été retrouvées par les éléments de la Guardia civil. L'embarcation avait à son bord 14 personnes, indique la même source, trois ont pu être sauvées par les éléments de la Guardia civil, tandis que les neuf restantes sont encore portées disparues en mer. Les deux dépouilles ont été transportées au niveau de l'Institut de l'anatomie de Forense situé dans la ville de Cartagena, pour les besoins de l'autopsie. Le naufrage de cette embarcation est apparemment dû aux mauvaises conditions climatiques qui ont empêché ces harraga de rejoindre les côtes espagnoles, contrairement au 185 immigrants autres Algériens qui y sont parvenus pendant les dernières semaines durant lesquelles le beau temps régnait.

ARRÊTÉS VENDREDI DERNIER

Les 7 manifestants libérés

Les sept manifestants arrêtés vendredi dernier à Alger lors de la manifestation hebdomadaire du hirak ont été libérés hier parmi eux figurait le militant et poète Mohamed Tadjadit. «Ils ont tous été remis en liberté» en fin d'après-midi d'hier, a déclaré Me Abdelghani Badi, l'un de leurs avocats. Ils avaient auparavant été entendus par un juge d'instruction du tribunal de Sidi M'hamed.

AMAR BELHIMER, MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

« La presse en papier est finie »

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer, a annoncé hier l'enregistrement de 45 sites d'informations électroniques sécurisés, affirmant que l'objectif était d'atteindre une centaine avant le début de l'été prochain. «Un total de 45 sites électroniques d'information ont été enregistrés au jour d'aujourd'hui, et l'objectif du secteur est d'arriver à une centaine avant l'été prochain», a déclaré à la presse Belhimer en marge des Assises nationales sur l'économie de la connaissance. Ces sites électroniques, dont le domaine est le .dz, sont «totale-ment sécurisés», a-t-il affirmé, indi-

quant que ces sites «doivent disposer d'un niveau professionnel respectant l'éthique journalistique et les lois de la République». Le ministre a déclaré, par ailleurs, que la transition numérique de la presse écrite «est désormais une nécessité impérieuse, au regard de l'évolution de la scène médiatique de par le monde», estimant que «la presse en papier est finie et que l'avenir réside dans la presse électronique». Entre 2010 et 2018, il a été enregistré une baisse de 80% des tirages de journaux en papier, un taux qui a encore régressé depuis la pandémie du Covid-19 à cause de la non-distribution de ces journaux a-

t-il estimé. Il a fait savoir que «70% des lecteurs en Algérie accèdent, actuellement, à l'information par le biais de la presse électronique». Nous allons soutenir la presse électronique et notre ambition est la création par les jeunes diplômés de sites électroniques, notamment de proximité et spécialisés», a-t-il encore dit. Evoquant la publicité, le ministre a indiqué que «c'est le droit de tous les médias d'obtenir de la publicité publique en toute transparence, mais notre priorité est la presse électronique» a-t-il ajouté. Amar Belhimer a indiqué qu'elle sera prête avant la fin de l'année en cours.

APRÈS UNE LONGUE ATTENTE

920 000 doses de vaccin russe Spoutnik V attendues au mois d'avril

Le ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a indiqué hier en marge de la tenue au Centre international des conférences (CIC) des travaux des Assises nationales sur l'économie de la connaissance qu'un lot de 920 000 doses de vaccin russe Spoutnik V sera livré à l'Algérie avant la fin du mois d'avril prochain. Après un silence qui a duré plus d'un mois, les autorités du pays sortent enfin de leur mutisme et annoncent l'ar-



rivée d'un stock important. «L'Algérie a signé un contrat pour l'achat de 920

000 doses du vaccin russe Spoutnik V» a-t-il indiqué. Abderrahmane Benbouzid a également informé que des contrats sont signés par l'Algérie pour «l'achat des vaccins Pfizer, Johnson and Johnson en plus de nouvelles doses du vaccin chinois». L'Algérie a reçu jusqu'à ce jour 50 000 doses du vaccin Spoutnik V, 50 000 doses de AstraZeneca, et un don de 200 000 doses du vaccin chinois en attendant les doses promises par l'ONU dans le cadre de Covax.

VOLS ALGÉRIE-FRANCE

Les détenteurs de visa type C autorisés à embarquer

Le représentant commercial d'ASL Airlines en Algérie, Soleil Voyages, a tenu à rassurer ses clients, familles et conjoints de Français titulaires d'un visa de type C. Ils sont désormais autorisés à embarquer à bord de vols à partir d'Algérie vers la France. Les conjoints de Français détenant un visa de type C, ayant comme motif, le «regroupement familial ou l'installation en France», se sont retrouvés, jusque-là, interdits de voyager via des vols au départ d'Algérie vers la France, sans la présentation d'une attestation. Celle-ci émanait des autorités algériennes pour quitter le territoire national. Une source à l'aéroport d'Alger, a affirmé, dimanche dernier au site spécialisé Visa-Algérie que les voyageurs de cette catégorie de visas ont pu embarquer pour l'Hexagone ce 28 mars. Plusieurs compagnies aériennes étrangères se partagent les créneaux et effectuent des vols spéciaux.

LE SYNDICAT DES ÉDITEURS DE PRESSE EST NÉ

Riadh Houili élu SG

Le journaliste et Directeur de publication du journal arabophone «Akhbar El Watan», Riadh Houili, a été désigné jeudi dernier SG du nouveau Syndicat des éditeurs de presse lors d'une assemblée générale électorale qui s'est tenue à la Maison de la presse Tahar Djaout (1er mai). Plus d'une vingtaine d'éditeurs entre la presse écrite et le numérique ont participé à cette assemblée générale. La naissance de ce nouveau syndicat, le deuxième du genre, intervient après celui du mort-né du Syndicat des éditeurs créé au début des années 1990 par cinq patrons de journaux. Ce nouveau syndicat se fixe comme objectif de défendre les intérêts matériels et moraux des éditeurs ainsi que la défense de la profession entachée ces vingt dernières années par l'intrusion de personnes étrangères à ce métier. Aujourd'hui la presse écrite se caractérise par une profusion de quotidiens et de périodiques estimés entre 200 et 250 titres toutes spécialités confondues en plus des sites

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

La nécessaire synergie avec le monde du travail

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Houyem Benfréha, a insisté dimanche dernier à Oran, sur l'intérêt d'une maison d'accompagnement et d'insertion comme espace de communication et d'échange entre stagiaires du secteur, différents dispositifs de soutien à la création de micro-entreprises et opérateurs économiques, ainsi qu'à sa création dans différentes wilayas du pays.



Lors d'une rencontre de consultation entre les opérateurs économiques, le personnel et les enseignants du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, la ministre a souligné que la maison d'accompagnement constitue un espace adéquat de communication entre les jeunes diplômés de la formation professionnelle désirant accéder au monde de l'entrepreneuriat avec les opérateurs économiques et les dispositifs de soutien à la création de micro-entreprises. «Le rôle principal de telles instances est de fournir l'accompagnement et l'orientation nécessaires aux jeunes stagiaires pour faire leurs premiers pas dans le monde de l'entrepreneuriat», a-t-elle affirmé. Houyem Benfréha a également mis l'accent sur la nécessité d'inciter les opérateurs économiques et les chefs d'entreprise au niveau des wilayas et des communes à se rapprocher de la maison

d'accompagnement et s'informer des différentes spécialités offertes par les établissements de formation et les spécialités qui peuvent permettre l'intégration des jeunes diplômés de manière automatique, tout en déplorant l'absence d'une telle maison dans la wilaya d'Oran. Des intervenants, dont des opérateurs économiques, ont focalisé leurs préoccupations sur la promotion de la formation, en particulier dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie. A ce propos

Mme Benfréha a fait part des efforts du secteur à fournir de nouvelles spécialités dans ce domaine, signalant la création d'instituts spécialisés à Jijel, Boumerdès et Tizi Ouzou où des techniciens de niveau supérieur sont formés. Aux préoccupations du personnel du secteur, la ministre a souligné qu'elle avait donné des instructions strictes dans ce sens pour l'application de la décision n° 334 qui garantit le

droit des promotions aux fonctionnaires du secteur. A l'issue de la rencontre, la ministre a présidé une cérémonie de signature de trois conventions entre la Direction de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels, l'université des sciences et technologies Mohamed Boudiaf d'Oran, le bureau de wilaya de l'Association nationale des métiers et artisans algériens et la Direction de l'environnement afin de valoriser les compétences de formation, de recycler et d'offrir de nouvelles spécialités de formation et de stages au profit des formés. Lors de sa visite à Oran, Mme Benfréha a inauguré les centres de formation professionnelle et d'apprentissage à Boufatis et à Sidi El Bachir et le nouveau siège de la Direction de wilaya du secteur, en plus d'inspecter le projet d'un centre de formation professionnelle et d'apprentissage dans la localité de Belgaid. **R. N.**

EN PRÉVISION D'UNE REPRISE IMMINENTE DU TRAFIC AÉRIEN Air Algérie annonce de nouvelles mesures

La compagnie nationale Air Algérie a annoncé avant-hier via un communiqué rendu public une série de nouvelles mesures «en prévision d'une reprise progressive». Air Algérie a indiqué qu'un programme a été «adapté et mis à la disposition» de ses clients «en prévision d'une reprise progressive des vols», précisant que «toutes les destinations sont maintenues». La reprise des vols et le maintien des destinations dépendent, selon le communiqué de deux facteurs, à savoir «la décision des pouvoirs publics pour l'ouverture des frontières» et «les décisions des pays de destination concer-

nant les modalités d'entrée sur leurs territoires». La compagnie nationale a également fait savoir qu'elle «offre des options de changement de réservation flexibles». Il s'agit de «la modification des billets achetés avant la reprise effective des vols» qui «est gratuite dans la même classe, durant toute leur validité et avant la date de voyage prévue». Pour ce qui est de la validité des billets arrivant à expiration, elle «est prolongée au 31 décembre 2021», ajoute encore la même source. Pour ce qui est des clients qui souhaitent modifier leurs voyages, Air Algérie met à leur disposition plusieurs choix. Ainsi,

le communiqué a tenu à préciser qu'«en cas de modification de projets de voyage, suite à l'annulation de vol, les choix suivants s'offrent à ses clients»: Un avoir émis par Air Algérie valable pour un voyage jusqu'au 31 décembre 2021 et remboursable en cas de non-utilisation, un recours au remboursement dont le délai de traitement reste tributaire du nombre de demandes en cours et enfin en cas de rapatriement, ajoute encore le communiqué, «les billets à tarifs réduits ou promotionnels feront l'objet d'un réajustement tarifaire selon le tarif de rapatriement applicable le jour du vol».

LA NOTE S'ADRESSE AUX SOCIÉTÉS DE GARDIENNAGE ET DE SÉCURITÉ D'ALGER Les opérateurs invités à déposer leurs dossiers

Les opérateurs économiques activant dans le domaine «des équipements sensibles, sociétés de gardiennage, matériaux sensibles, armes et munitions» sont tenus de se rapprocher du service de la Direction de la réglementation et des affaires générales (Drag) (bureau de la réglementation) de la wilaya d'Alger pour y déposer les dossiers de licences relatives à la possession de

ces équipements, indique un communiqué de ces mêmes services. En application de l'instruction du 14 mars en cours du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, relative à «la simplification des procédures administratives liées aux activités économiques soumises au système de pré-licence au profit des opérateurs économiques acti-

vant dans le domaine des équipements sensibles, sociétés de gardiennage, matériaux sensibles, armes et munitions», la réception et l'étude des dossiers a débuté au niveau de la wilaya, a précisé la même source. L'opération de dépôt et d'étude des dossiers de demandes de licences mentionnées a débuté le 15 mars - ajoute le communiqué - au niveau du service de la réglementation

générale relevant de la Drag. Le propriétaire du dossier obtient un récépissé et son dossier sera transféré, par la suite, au ministère de l'Intérieur pour l'obtention de la licence d'exploitation, précise la même source qui ajoute que l'opérateur sera informé de la décision des services compétents à travers les services de la wilaya d'Alger.

EN DIRECTION DE LA TUNISIE,
LA LIBYE ET LA GRÈCE

Faderco exporte des produits hygiéniques



Quelque 30 camions chargés de produits de Faderco ont pris le départ depuis le site de production de Faderco à la zone industrielle de Sétif en direction de la Tunisie, Libye et Grèce. Cette opération d'exportation s'est déroulée en présence d'une délégation du ministère des Affaires étrangères et de la Chambre de commerce et d'industrie, qui ont visité les sites industriels de Faderco et d'autres usines appartenant à d'autres opérateurs. Faderco a pris part à l'initiative conjointe du MAE et des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) visant à doter l'Algérie d'une diplomatie économique dynamique et bien informée des potentialités de ses champions industriels. Cette mission d'observation et de soutien à un acteur économique leader et pionnier dans l'export s'inscrit dans la vision du gouvernement de soutenir, valoriser et encourager les entreprises algériennes qui exportent, et à susciter l'émulation.

«Chez Faderco, nous avons toujours eu pour objectif d'exporter une partie de notre production, et nous nous inscrivons donc complètement dans la vision du gouvernement de promouvoir, à travers nos missions économiques à l'étranger, le produit d'origine algérienne. Par exemple, 80% des quelques 31 000 tonnes de capacités de production de bobines de ouate de cellulose du nouveau projet Sétif 4 seront dédiées à l'export», a déclaré Amor Habes, Directeur général de Faderco. A ce propos, Aziz Koufî, Directeur de développement chez Faderco, a précisé que l'entrée en production de cette unité sera au mois de juin prochain. Ce projet permettra à l'Algérie d'entrer dans le club des gros pays exportateurs, a-t-il indiqué, en ajoutant que la capacité de production de tous les opérateurs dépassera les 100 000 tonnes pour un marché domestique qui sera de 50 000 tonnes.

R. E.

Précisions de la Banque d'Algérie

Dans le but d'apporter un éclairage à l'attention de vos rédacteurs, sachez que la Banque d'Algérie n'a pas «réagi» (tel que rédigé sur votre une du jour) aux déclarations du président de l'Anexal, retenez que le travail sur le projet de règlement, objet du communiqué d'hier était en maturation depuis quelques semaines et que la réunion du Conseil de la monnaie et du crédit ainsi que son ordre du jour répondent à l'agenda de la Banque d'Algérie uniquement. Recevez mes meilleures salutations.

■ ■ ■ RÉPONSE

La Banque d'Algérie a tenu à «réagir» à notre Une d'hier, plutôt au chapô de Une. L'institution bancaire, qui n'a pas jugé utile, dans son courriel, de réagir effectivement aux déclarations du président de l'Anexal, qui l'accuse notamment d'être derrière les retards accusés dans le domaine de l'exportation, semble plutôt gênée par l'usage du verbe réagir. Nous tenons à notre tour, à préciser à l'auguste institution que le verbe réagir est d'ailleurs sciemment mis entre guillemets pour signifier clairement qu'il ne s'agit nullement d'une réaction (l'usage des guillemets a pour but de signaler que le mot n'est pas utilisé dans son sens habituel).

Nos meilleures salutations,
La Rédaction

CONTRÔLE ET RÉPRESSION DE LA FRAUDE

20 000 infractions constatées en deux mois

Durant la période janvier-février, plus de 20 000 infractions ont été constatées et plus de 19 000 procès-verbaux de poursuites judiciaires établis par les services du ministère du Commerce, a indiqué hier le ministère.

Selon le bilan établi par les services de contrôle économique et de répression des fraudes, «255 785 interventions ont été effectuées durant la période janvier-février, lesquelles ont permis de constater 20 654 infractions et d'établir 19 435 procès-verbaux de poursuites judiciaires, en sus de la proposition de fermeture de 1 979 locaux commerciaux», a précisé le bilan, cité par l'APS. En outre, les services de contrôle ont eu à prendre des mesures administratives conservatoires consistant en la saisie de marchandises pour une valeur globale de 306 655 millions de dinars, a ajouté la même source, relevant que le chiffre d'affaires dissimulé est estimé à 1 205 millions de dinars. A ce titre, le ministère a précisé que l'évaluation de ce bilan «a concerné les mesures programmées sur la base de la méthodologie tracée par ses services centraux». Ainsi, les opérations de contrôle ont été essentiellement orientées vers la prise en charge «des insuffisances et des dysfonctionnements» constatés sur le marché national, soit en ce qui a trait aux pratiques commerciales ou à la qualité et la conformité des produits. Les activités de contrôle économique et de répression des fraudes ont permis durant la même période de contrôler 11 944 cargaisons sur les frontières, dont 203 ont été refusées, indique le bilan qui a fait savoir que la quantité des cargaisons non admises au niveau des frontières ont représenté une valeur de 2 259 milliards de dinars. En ce qui concerne la répartition des efforts selon la nature du contrôle, la même source a révélé que les agents de contrôle ont effectué 135 361 interventions ayant permis de constater 15 201 infractions et d'établir 14 586 procès-verbaux de poursuites judiciaires. En matière de profit illicite, les opérations de contrôle ont permis de révéler un montant de 1 205 415 DA, ce qui a donné lieu à l'établissement de 1 656 procès-verbaux d'exercice des prix illégaux (non-respect des prix réglementés, fausses déclarations des prix de coût visant à dissimuler les hausses illégales des prix). S'agissant des



mesures administratives complémentaires, il a été proposé la fermeture de 1 598 locaux commerciaux et la saisie des marchandises représentant une valeur de 71 millions de dinars. Pour ce qui est du contrôle de la qualité et de la répression de la fraude, le bilan a fait état de 120 424 opérations effectuées tant au niveau du marché interne qu'aux frontières, lesquelles ont donné lieu à la constatation de 5 453 infractions relatives à la protection du consommateur, l'établissement de 4 849 procès-verbaux de poursuites judiciaires et la proposition de fermeture de 381 locaux commerciaux. Selon le ministère, les services de contrôle ont eu à prendre des mesures administratives conservatoires consistant en la saisie de marchandises non conformes ou impropres à la consommation pour une valeur globale de 235 millions de dinars. Au niveau du marché intérieur, les services de contrôle ont effectué 108 480 interventions et enregistré 5 155 infractions ayant donné lieu à l'établissement de 4 762 procès-verbaux de poursuites judiciaires à l'encontre des opérateurs contrevenants. En matière de contrôle de la conformité des produits importés au niveau des frontières, le bilan fait état du traitement par

les inspections aux frontières de 11 944 dossiers de déclaration d'importation de 3,6 tonnes de marchandises et du refus d'accès au marché national de 203 charge-

ments (17 653 tonnes) de produits non conformes pour une valeur totale de 2,25 milliards de dinars et l'établissement de 87 procès-verbaux de poursuites judiciaires contre les importateurs en infraction. Dans le domaine du contrôle analytique de la qualité des produits et de l'utilisation des outils de mesure, les services de contrôle ont prélevé des échantillons pour des analyses microbiologiques et physico-chimiques de certains produits alimentaires de large consommation afin de vérifier leur conformité aux spécifications et normes en vigueur. Les analyses de laboratoire menées sur 1 977 échantillons prélevés sur des produits alimentaires et non alimentaires ont révélé que 170 échantillons n'étaient pas conformes, soit 8,6%. Concernant les analyses physico-chimiques, 1 130 échantillons ont été prélevés, dont 75 se sont révélés non conformes, soit 6,6%. Pour les analyses microbiologiques, 805 échantillons ont été prélevés, dont 88 se sont avérés non conformes, soit 10,9%.

H. M

HAUSSE DES PRIX DU POULET ET DE LA POMME DE TERRE

Hamdani parle de spéculation et de rumeurs

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, a indiqué hier à Alger que la hausse des prix, notamment des viandes blanches et de la pomme de terre, enregistré il y a quelques semaines, était due à plusieurs facteurs, évoquant particulièrement des actes de spéculation, la propagation de rumeurs infondées sur d'éventuelles pénuries et d'autres raisons liées à l'augmentation des tarifs d'intrants importés depuis le mois de janvier dernier. «Depuis plus d'une semaine, nous avons constaté une stabilité, voire même une baisse des prix des produits agricoles et des viandes blanches dans les différents marchés du pays. Cela est le résultat des efforts déployés par les différents services des ministères de l'Agriculture et du Commerce», a constaté le ministre en marge des travaux des Assises nationales sur l'économie de la connaissance. «Nous devons prendre en compte aussi les facteurs biologiques qui font que certains aliments ne peuvent être disponibles tout au long de l'année», a fait observer le ministre. A ce propos, Hamdani a rassuré quant à l'approvisionnement des marchés grâce à l'organisation envisagée écartant toute pénurie. Sur un autre sujet, et en vue d'assurer la disponibilité de produits agricoles durant le mois de ramadhan, le ministre a annoncé que plus de 300 points de vente seront mis en place, au niveau des offices relevant du secteur de l'agriculture. «Les offices professionnels du secteur et les services du ministère de l'Agriculture ont entamé les démarches pour ouvrir 300 points de vente au niveau national durant le mois du ramadhan pour assurer la distribution des produits agricoles (légumes, fruits, viandes et produits agroali-



mentaires)», a-t-il rassuré. Des initiatives ont été prises pour permettre la commercialisation directe «sans intermédiaire» des fruits et légumes entre les exploitants (fellahs) et les consommateurs, assure Hamdani, tout en se félicitant des efforts déployés pour assurer un meilleur approvisionnement des produits de large consommation.

Hafid Mesbah

NGUYEN THANH VINH, AMBASSADEUR DU VIETNAM EN ALGÉRIE

«Nos deux pays sont amis, partenaires et alliés de longue date»

(Première partie)

Entretien réalisé par S. Chaoui

Crésus : Quelle est votre évaluation des relations bilatérales ces derniers temps et vos perspectives lors de votre mission en Algérie?

Nguyen Thanh Vinh : Le Vietnam et l'Algérie partagent des relations étroites de par le passé qui leur a laissé un héritage commun servant de base à leurs relations d'amitié qui se sont de plus en plus accentuées depuis plus d'un demi-siècle. Les deux pays se sont toujours solidarisés et soutenus mutuellement dans leurs luttes pour préservation de l'indépendance ainsi que dans la construction et le développement de chaque pays.

Sur le plan de la coopération politique, en plus d'un grand nombre de visites de dirigeants de haut rang, nos deux pays ont signé plus de 30 accords jetant la base juridique de la coopération bilatérale dans nombreux domaines.

Une commission mixte de coopération vietnamo-algérienne a été créée et se tient en session biannuelle pour coordonner et promouvoir les relations de coopération bilatérale de pair avec le mécanisme de consultations politiques entre nos deux Ministères des Affaires Étrangères.

Sur le plan économique, actuellement, l'Algérie est le quatrième pays importateur du Vietnam en Afrique. Il est devenu l'un des partenaires africains les plus importants du Vietnam.

Les échanges commerciaux ont augmenté, atteignant le volume de 190 millions de USD en 2019 et visant l'objectif d'un milliard USD convenu par les Premiers Ministres des deux pays en 2015. Dans le domaine des investissements, le Vietnam et l'Algérie ont déployé des efforts pour développer leur coopération, particulièrement dans l'exploration et l'exploitation du gaz et du pétrole.

Les deux pays ont entrepris ensemble des investissements d'un montant de plus d'un milliard de USD dans le projet commun d'exploitation de pétrole au gisement de Bir Seba, dans la wilaya d'Ouargla.

Ce projet a commencé à produire du pétrole en 2015 avec une capacité de 18 000 barils par jour. À l'heure actuelle, les parties procèdent à d'autres investissements visant à doubler la production du projet.

Sur le plan de la coopération dans le domaine du travail, les ouvriers vietnamiens sont bien appréciés car disposant de qualification professionnelle et d'assiduité.

Le nombre de travailleurs vietnamiens en mission contractuelle dans des projets sur le sol algérien s'est rapidement accru depuis 2014 pour atteindre environ 1 000 personnes. Les ouvriers vietnamiens travaillent dans des projets de construction japonais et chinois sur le sol algérien.

Les deux pays sont en train d'examiner la signature d'un mémorandum sur la coopération dans le domaine du travail. Sur le plan de coopération culturelle, de grandes opportunités existent dans ce domaine, ce qui aiderait à valoriser et enrichir davantage nos cultures respectives et aussi à renforcer nos relations. Lorsqu'on parle de la coopération culturelle entre le Vietnam et l'Algérie, on ne devrait pas manquer de noter les échanges dans le domaine des arts martiaux vietnamiens qui a été introduit et



rapidement développé en Algérie ces dernières années et qui y est maintenant largement connu avec un nombre important et toujours croissant de pratiquants. En Algérie, il y a actuellement plus de 30 000 pratiquants dans 31 wilayas.

Toutefois, les relations vietnamo-algériennes qui ont connu un développement considérable ces derniers temps, ne sont toujours pas encore à la hauteur des potentiels existants.

Je souhaite que les deux pays continuent à l'avenir, à renforcer les relations politiques, à renforcer les échanges de délégations, notamment de haut niveau.

Ensuite, j'espère que les accords de coopération vont être mieux appliqués, de manière efficace. Dans la coopération économique, le fait que l'Algérie mette en œuvre la réforme afin de diversifier ses exportations hors-hydrocarbures, de booster le secteur minier et de développer l'agriculture au Sahara, créera des opportunités de coopération entre les opérateurs algériens et leurs partenaires vietnamiens, ayant beaucoup d'expérience dans l'exploitation des mines, la transformation des produits agricoles, la fabrication des produits de consommation.

Le Vietnam appelle, pour sa part, les entreprises algériennes à investir au Vietnam - la porte d'entrée aux marchés asiatiques, notamment ceux des pays de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) qui compte 650 millions de consommateurs.

Du côté vietnamien, les domaines qui intéressent nos investisseurs sont l'exploration et l'exploitation du pétrole et du gaz, des mines et la transformation agro-alimentaire notamment. J'espère qu'avec la réforme économique actuelle en Algérie, va permettre aux hommes d'affaires vietnamiens de venir s'implanter et investir dans le pays pour que la coopération multidimensionnelle s'épanouisse.

Dans le secteur de l'industrie, justement, le gouvernement algérien s'attèle à accorder plus de crédit au secteur privé, miser sur la digitalisation et asseoir une position dans le marché international. Quels sont les politiques et défis communs à nos deux pays?

D'abord, j'affirme que le Vietnam est en train d'accélérer la transformation numérique et d'accorder plus de crédit au secteur privé afin de ne pas prendre

du retard à l'international. Dans le secteur de l'industrie, actuellement, le Vietnam met en œuvre des politiques pour promouvoir le secteur privé et c'est ce qu'il y'a de commun entre le Vietnam et l'Algérie.

Premièrement, le Vietnam attire de plus en plus les investissements étrangers, grâce auxquels le processus de transfert de technologie est amélioré. Deuxièmement, l'économie autosuffisante se transforme en une économie de marché (restructuration économique), favorisant la production de biens destinés à l'exportation.

Troisièmement, nous renforçons le développement du tourisme et de l'artisanat, contribuant à diversifier les activités du secteur privé.

Toutefois, le Vietnam doit également faire face aux défis liés à la transformation numérique dans le secteur de l'industrie.

Le premier défi est de construire les infrastructures s'adaptant au besoin des investisseurs, des entrepreneurs. Ensuite, il nous reste le risque d'importer les technologies/équipements obsolètes. A cet effet, la question de l'environnement nous est posée aussi.

D'autres défis qu'impose la transformation numérique pour le Vietnam sont la formation de la main d'œuvre s'adaptant aux besoins des investisseurs, la transformation et la conservation post-récolte des produits agricoles et la croissance de l'écart entre les riches et les pauvres.

En ce qui concerne la digitalisation, le gouvernement vietnamien investit dans la transformation numérique pour mieux gérer et servir la population tandis que l'objectif des entreprises est d'offrir de meilleurs services aux clients.

Les habitants devraient aussi être encouragés à participer à la transformation numérique. Telle est la politique ainsi que la démarche du Vietnam. La clé d'une transformation numérique réussie est de changer la perception des dirigeants.

Pour les entreprises, la transformation numérique se rapporte au changement de modèle, à la gouvernance, aux modes d'affaires et de fonctionnement.

Il faut considérer la transformation numérique comme une affaire qui concerne tout le peuple.

Durant le processus de transformation numérique nationale, les entreprises activant dans le domaine technologique jouent un rôle d'orientation.

Elles doivent déployer des services

répondant aux besoins de l'e-gouvernance, créer des plateformes, investir dans les infrastructures, former les ressources humaines et accélérer l'innovation... Pour y parvenir, le Vietnam a d'ores et déjà déployé des démarches suivantes:

Un Master Plan de transformation numérique a été approuvé le 3 juin 2020 par le Premier ministre vietnamien. L'objectif est de développer la sphère numérique du gouvernement, de l'économie et de la vie sociale du pays.

Il vise d'ailleurs à produire des technologies numériques de haut niveau répondant à des critères d'exportation mondiale.

Parmi les objectifs ambitieux que le Vietnam souhaite atteindre, on y trouve l'e-gouvernance, les télécommunications (généralisation des services 4G et 5G), la Fintech (augmentation du paiement électronique jusqu'à 80 %), l'économie numérique (la valeur de l'économie numérique de chaque secteur atteindra au moins 10 %) et la cybersécurité.

Le Vietnam s'est fixé comme objectif d'accroître son industrie du commerce électronique de +25% par an pour atteindre 35 milliards USD avec plus de la moitié de sa population faisant des achats en ligne d'ici la fin de 2025.

Ces objectifs ont été définis dans le Plan directeur national de développement du commerce électronique 2021-2025, qui a obtenu l'approbation du gouvernement au mois de mai 2020.

55% de la population du pays fera des achats en ligne d'ici à la fin de l'année 2025 et les dépenses moyennes pour les achats en ligne s'élèveront à +/- 600 USD par personne et par an.

Le commerce électronique de biens et de services entre entreprises et consommateurs (B2C) augmentera de +25% par an pour atteindre 35 milliards USD soit 10% du total des ventes au détail de biens et de services du pays.

Le gouvernement vietnamien a mis en place une stratégie appelée «Made in Vietnam» qui encourage l'augmentation du nombre d'entreprises spécialisées dans les technologies numériques.

Le Vietnam se fixe l'objectif de couvrir en 2025 au moins 75% de la demande locale avec ses propres produits et services.

Le gouvernement prévoit via cette stratégie de commercialiser les services 5G au cours du deuxième semestre 2020 en suivant la tendance de déploiement mondial de la technologie 5G obligeant les fabricants à augmenter leur production.

APPROVISIONNEMENT D'ADRAR EN EAU POTABLE

Les instructions du ministre

Le ministre des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi, a mis en avant, dimanche à Adrar, la nécessité de prendre toutes les dispositions pour assurer un approvisionnement de la population en eau potable et définir les besoins du secteur selon les priorités.

Amorçant une visite de travail en compagnie des ministres des Finances et de l'Environnement, respectivement Aymène Benabderrahmane et Dalila Boudjemaa, par l'inspection d'un projet de château d'eau de 2.000 m³ dans la partie Nord de la ville d'Adrar, M. Mihoubi a appelé à la mobilisation des services de l'Algérienne des eaux (ADE), en coordination avec les pouvoirs publics concernés, pour mettre fin au phénomène des branchements illicites et résoudre cette question de sorte à améliorer les rendements et l'efficacité des prestations de l'entreprise.

La délégation ministérielle a ensuite visité le projet d'un château de 2.000 m³ alimentant en eau les quartiers Ouest d'Adrar ainsi que neuf (9) ksour relevant de la commune. Un projet d'un coût de 350 millions DA, actuellement à 72% d'avancement de ses travaux et devant être livré à la fin juin prochain. Selon les données du secteur, les besoins de la wilaya d'Adrar s'affichent à plus de 21.000 m³/jour, alors que 38.000 m³/jour sont distribués à partir de 14 unités de stockage d'une capacité de



11.780 m³. Le réseau d'assainissement est lui de l'ordre de 226 km linéaires permettant un taux de couverture de 98% à travers les différentes communes et ksour de wilaya, selon la même source. Au moins 54 opérations de développement ont été inscrites à l'actif du secteur des ressources en eau, au titre de diffé-

rents programmes et pour un volume d'investissement de plus de 19 milliards DA, dont 40 opérations en cours de réalisation, huit (8) autres achevées et six (6) opérations clôturées, a-t-on fait savoir. Le secteur fait état, en outre, d'un besoin en matière de raccordement entre les réservoirs pour assurer un approvision-

nement régulier, en plus de la réalisation de forages profonds de consolidation et de substitution, des châteaux d'eau supplémentaires et la rénovation des réseaux vétustes, la réalisation d'études de système de traitement des eaux usées des ksour et la réhabilitation des foggaras. Le ministre des eaux et la délégation qui l'accompagne ont inauguré l'antenne locale de l'Aence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (Agire) et se sont enquis des conditions de fonctionnement de l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH) en matière d'étude et de diagnostic de la situation des ressources hydriques souterraines dans la région. Après avoir inspecté le projet de transfert de l'exutoire des eaux usées du ksar de Koussam (commune de Timi) et son éloignement, la délégation ministérielle a mis en service un château d'eau de 1.000 m³ au ksar de Berbaa (commune d'Adrar).

Sur site, M. Mihoubi a mis l'accent sur la nécessité de redoubler d'efforts et de renforcer les moyens de réalisation pour accélérer la réalisation des projets importants.

R. R./APS

RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL À MOSTAGANEM

Mise en service de trois projets dans les zones d'ombre

Trois projets de raccordement aux réseaux d'électricité et du gaz naturel ont été mis en service, dimanche à Mostaganem, au profit des zones d'ombre, par le Président directeur général du groupe Sonelgaz, Chahar Boulakhras. M. Chahar a procédé à la mise en service du réseau de gaz naturel du village Tafeska dans la commune de Sidi Ali, dont le coût global est de 14 millions de dinars, dans le cadre d'un cofinancement entre la wilaya de Mostaganem et Sonelgaz. Ce village de près de 300 familles a bénéficié d'un second projet pour l'amélioration du service public de l'électricité pour un coût de 3 millions DA, selon les explications fournies par les responsables du secteur. Le Pdg de Sonelgaz a sommé les responsables locaux d'augmenter le taux de raccordement au gaz naturel au niveau de la wilaya, qui ne dépasse pas 43%, inférieur au taux national qui est de l'ordre de 65%. Les réseaux de gaz naturel concernent 29 communes sur un total de 32 collectivités que comp-



te la wilaya de Mostaganem, a-t-on indiqué. Au village de Belhadri commune d'Aïn Tédélès, un réseau électrique a été mis en service pour l'alimentation de cette zone qui compte 35 familles, pour un coût de 5,3 millions de dinars. Ces projets entrent dans le cadre du programme de wilaya pour la prise en charge des zones d'ombre, visant à raccorder 2.205 familles au réseau de gaz naturel (138 millions DA) et 2.307 foyers au réseau électrique (291 millions

DA), respectivement au niveau de 50 et 38 villages. Auparavant, M. Boulakhras a supervisé la rentrée de la formation professionnelle de la session de mars 2021 au centre de formation professionnelle et d'apprentissage "Mokhtari Benchaâ" de la commune de Mostaganem et a inspecté le groupe industriel Sidi Bendehiba spécialisé dans la production de câbles électriques et de lampes à économie d'énergie dans la commune de Mesra. Le même responsable a indiqué que Sonelgaz est prête à accompagner et à encourager les investisseurs, dans le cadre de la politique d'insertion nationale, soit par la satisfaction de leurs besoins en énergie (gaz et électricité) ou par l'utilisation des produits nationaux dans les projets de transport d'énergie, de réalisation de réseaux de distribution, de transformateurs, valorisant la forte dynamique induite par ces investissements, notamment lors des phases d'extension et d'accès aux marchés internationaux.

AÏN DEFLA

Dix bus de transport scolaire au profit des communes enclavées

Au total, dix (10) bus de transport scolaire ont été attribués dimanche au profit de dix communes enclavées de la wilaya de Aïn Defla en vue d'y soutenir les services y afférent. L'opération a concerné les communes de Oued Chorfa, Djellida, Aïn Soltane, Belaâs, El Amra, Zeddine Aïn Beniane, Ben Allel, Tachta et Aïn Torki. Une cérémonie a été organisée à cette occasion en fin d'après-midi présence des autorités locales à leur tête le wali, Embarek El Bar. Relevant que l'opération s'ins-

crit dans le cadre de la stratégie nationale de soutien au transport scolaire, à l'initiative du ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, le wali de Aïn Defla a noté que son objectif consiste à améliorer le transport scolaire des régions enclavées. Le même responsable a fait état d'autres opérations portant sur la mise en place des cantines scolaires et la généralisation des chauffages au niveau des établissements scolaires des régions concernées.

Tout en se réjouissant de cette initiative, les P/APC des communes bénéficiaires de bus de transport scolaire ont mis en exergue le rôle de cette opération dans l'amélioration des conditions de scolarité des élèves. "Les élèves vivaient le calvaire au quotidien, se rendant à leurs établissements scolaires le plus souvent à pied, d'où la pertinence de cette opération qui leur mettra certainement du baume au cœur et les incitera à aller de l'avant", ont-ils souligné à l'unisson.

RÉHABILITATION DE DEUX VIEILLES MOSQUÉES À CONSTANTINE

Les travaux relancés

Les travaux de réhabilitation des vieilles mosquées Sidi Lakhdar et Abderrahmane Bachtarzi de Constantine ont été relancés, a indiqué hier le directeur de wilaya de la Culture et des Arts, Arbi Zitouni. "Toutes les procédures administratives relatives aux projets de réhabilitation de ces deux lieux de culte de grande valeur architecturale et historique ont été achevées et les ordres de service (ODS) ont été délivrés aux entreprises de réalisation", a indiqué le responsable à l'APS, affirmant que les "chantiers sont en cours". Les études de réhabilitation de ces deux mosquées ancestrales (Sidi Lakhdar réalisée en 1743 et Abderrahmane Bachtarzi construite durant la même période) ont été approuvées et les marchés de réalisation ont été attribués pour un montant de plus de 138 millions de dinars concernant la mosquée Sidi Lakhdar et ses annexes et plus de 35 millions DA pour la mosquée Abderrahmane Bachtarzi, a détaillé M. Zitouni. Un délai de 30 mois a été fixé pour l'achèvement du projet de réhabilitation de la mosquée Sidi Lakhdar et ses annexes, alors que la réhabilitation de la mosquée Abderrahmane Bachtarzi devra être achevée dans un délai de 8 mois, selon les précisions fournies par le responsable. La restauration de ces mosquées anciennes, lancée en 2014 dans le cadre des préparatifs de la manifestation "Constantine capitale 2015 de la culture arabe", avait été interrompue pour diverses raisons en rapport notamment avec des aspects administratif et techniques des projets, a-t-on rappelé. A Constantine, 12 mosquées dont celles de Sidi Lakhdar et Abderrahmane Bachtarzi en plus huit (8) zaouïas sont concernées par les travaux de réhabilitation lancés en 2014 dans le cadre des préparatifs de cette manifestation culturelle, a-t-on encore rappelé, notant que la plupart des chantiers sont actuellement à l'arrêt à cause de "contraintes techniques". Sur les 12 mosquées concernées par la réhabilitation, seules les mosquées Hassan Bey et Djamaâ El Kebir ont été restaurées et rouvertes, alors que les chantiers des 10 mosquées restantes ont été gelés avant de faire l'objet, en octobre 2020, d'une décision de levée de gel sur cinq projets de réhabilitation ciblant les vieilles mosquées de Sidi Lakhdar, Rebaine Cherif, Sidi Afane, Sidi El Katani et Abderrahmane Bachtarzi, a-t-on relevé. Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné à l'occasion de la Journée du Savoir (Youm El Ilm/16 avril) de l'année 2020 la restauration de toutes les vieilles mosquées d'Algérie dont la mosquée Sidi Lakhdar.

(APS)

CRIMINALITÉ

Saisie de 2,4 kg de cannabis à M'sila

Les éléments de la Sûreté de daïra de Ain El Hadjel, dans la wilaya de M'sila ont procédé au cours des dernières 48 heures à la saisie d'une quantité de 2,4 kg de cannabis au niveau de la région de Ain El Hadjel, ont indiqué hier les services de la Sûreté de wilaya.

Selon la même source, l'opération a été concrétisée suite à des informations faisant état de la présence de deux individus vendant illicitement du cannabis au niveau des quartiers de la ville d'Ain El Hadjel, a précisé la même source, en ajoutant que la saisie de cette quantité de drogue est survenue, suite à la fouille du véhicule. Les mêmes éléments ont également saisi un véhicule utilisé pour le trafic de drogue ainsi que des téléphones portables, a indiqué la même source. Les deux mis en cause dans cette affaire ont été présentés devant le juge instructeur près le tribunal de Sidi Aïssa pour trafic de drogue, a-t-on ajouté, soulignant que l'un des deux a été placé en détention provisoire alors que l'autre a été placé sous contrôle judiciaire.

ARRESTATION DE DEUX INDIVIDUS À BOUMERDÈS

A Boumerdès, la brigade de la police judiciaire, relevant de la sûreté de daïra de la même ville ont procédé à l'arrestation de deux personnes, âgées entre 30 et 31 ans, originaires de la commune de Bordj Ménaïel, pour commerce illicite de stupéfiants et vol par effraction, dans les ateliers, a indiqué les services de la sûreté de wilaya. Cette opération s'est soldée par la saisie de 164 comprimés de psychotropes, 22 grammes de cannabis et une somme d'argent d'un montant de 21.800 Da, émanant du commerce de ces stupéfiants, a ajouté la même source. Les mis en cause ont été mis en détention provisoire



UN JEUNE HOMME LIBÉRÉ À MAGHNA

Dans la wilaya de Tlemcen, la brigade de la police judiciaire, relevant de la sûreté de daïra de Maghnia, ont réussi, en un temps record à libérer un jeune homme, détenu par un réseau criminel, composé de quatre individus et arrêter ces derniers, pour enlèvement, coups et blessures volontaires en utilisant des armes blanches, ont rapporté les services de la sûreté de wilaya. Les agresseurs ont enlevé ce jeune homme âgé de 20, qui était à bord de son

véhicule de marque Léon, vers une destination inconnue, a précisé la même source, en expliquant que la plainte déposée par le père de la victime faisant état d'un kidnapping a aidé les enquêteurs dans leurs investigations.

En déployant tous les moyens nécessaires par les éléments de la police judiciaires, dans cette affaire, les membres du réseau ont été interpellés les membres du réseau et présentés devant le parquet près du tribunal de Tlemcen.

Samia Acher

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

13 décès et 81 blessés enregistrés en 24 h

Dans le domaine de la sécurité routière, les unités de la gendarmerie nationale ont enregistré, durant la période allant de 26 au 28 mars, quarante trois accidents de la route, dans vingt-sept wilayas, ayant causé 13 décès, et quatre-vingt et un blessés, dans les wilayas suivantes : Chlef, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Tlemcen, Djelfa, Jijel, Sétif, Skikda, Sidi Bel Abbès, Guelma, Constantine, M'sila, Mascara, Ouargla, Oran, El-Bayadh, Illizi, Tipasa, Mila, Ain Témouchent, Touggourt. Dans un autre registre, les gendarmes ont réussi, dans plusieurs opérations distinctes, à saisir 1 149 comprimés psychotropes, de toutes sortes et une somme d'argent d'un montant de



28 000 DA, émanant du commerce de ces drogues, en plus de l'arrestation de douze personnes. Les unités de la Gendarmerie nationale ont réussi, dans plusieurs opérations distinctes, à saisir 29 quintaux de

feuilles de tabac, 9 100 sacs de la même substance, 19 005 paquets de cigarettes de différentes marques, 42 200 papiers absorbants, 1 200 bouteilles de boissons alcoolisées, 97 quintaux de son, 13,5 quintaux de volaille, 264 kg de pâtes nutritionnelles, 456 boîtes de bonbons, 29 615 litres d'huile de table, 235,8 quintaux de couscous, 5 040 litres de boissons gazeuses, 04 quintaux de viande de volaille, une quantité importante de diverses denrées périssables, 304 téléphones portables de différentes marques, en plus de neuf moyens de transport. Ces opérations ont permis l'arrestation de vingt-trois personnes, dans différentes wilayas.

Samia. A.

LOGEMENTS SOCIAUX À BEJAIA
Les demandeurs mécontents

Des demandeurs de logements à Bejaia ont protesté dimanche suite à l'affichage, ces dernières heures, des listes d'attribution de logements sociaux dans plusieurs localités, dont ils ne figurent pas, a-t-on appris de diverses sources. Les protestataires ont procédé à la fermeture de tous axes routiers majeurs de la wilaya de Bejaia. La RN 09 (Bejaia-Sétif) s'est vue obstruée à hauteur du tunnel d'Aokas, à 20 km à l'est du chef-lieu, par des manifestants réclamant "le retrait" de la liste adoptée par la commission de daïra et qui comporte 121 attributaires. La même protestation, a valu dans les mêmes formes, à Amizour, plus précisément à hauteur du lieu-dit "Les Eucalyptus", ou un groupe de personnes a recouru à la fermeture d'un tronçon de la RN75, reliant Bejaia, à Sétif par le flanc Sud-est, créant, soudainement un embouteillage inextricable sur la voie. La liste des bénéficiaires de logements, composée de 392 patronymes, a fait sortir de leurs gonds la grande foule, sitôt affichée en effet.

Le cas a valu aussi à Melbou, à 25 km à l'est de Bejaia, ou un groupe d'habitants de la localité de Boulazane a adopté ce procédé pour obstruer la RN 43, reliant Bejaia à Jijel, réclamant notamment la récupération des parcelles de terre longeant le littoral, notamment celles situées dans la zone du lieu-dit "Tagherloucht", qui, à leurs yeux, "ont été squattées ou indûment attribuées", ont-ils indiqué à l'APS. A L'ouest, c'est la RN 26, reliant Bejaia à Bouira et par extension Alger, qui en a fait les frais. Des habitants du village de Remila, en face de l'usine Inditex éponyme, qui ont fermé le tronçon mitoyen à leurs habitations, demandant notamment qu'on réhabilite leurs demeures et qu'on les fasse transférer vers des logements plus décentes. En début d'après-midi, la route a été cependant rouverte à la circulation. Ces montées au créneau diverses et leurs simultanités ont littéralement paralysé la circulation dans la wilaya, induisant des désagréments multiples aux usagers dont beaucoup, ont été empêchés de rejoindre leurs postes de travail à l'heure voulue. Selon les municipalités concernées, c'est le déséquilibre entre l'offre et la demande qui a nourri le mécontentement. "Beaucoup se sentent lésés et par conséquent méritant", a-t-on soutenu à l'APC d'Amizour, affirmant que les enquêtes et les arbitrages menés dans ce contexte, ont été rigoureux et d'une grande loyauté.

APS

Qahwa fi goubli |

Qui es-tu toi au fait ?

Dans la vie faut pas trop s'en faire. Et surtout ne pas en faire trop. Car si tu habitues ton entourage, tes responsables et autres périphéries, à trop de sérieux, il suffit d'une moindre erreur, d'un manquement, immédiatement on te cloue au pilori. Et tout le monde alors fait comme si de rien n'était, comme si tu n'avais jamais rien fait, voir même jamais existé. C'est terrible comme ingratitude non ? Et pourtant il n'est de pire ingratitude que l'ingratitude elle-même Pourquoi parle-t-on de jours sans ? Par opposition aux jours avec ? Mais alors sans qui et avec qui ? Sans quoi et avec quoi ? Peut-être juste un effet de langue...Ou un truisme...En tout cas un jour sans ça se ressent...Et plutôt mal que bien...Heureusement

qu'il n'y a pas trop de jours sans d'ailleurs...Sinon il va falloir composer avec...Et c'est ce que je m'efforce de faire aujourd'hui jour de vent qui annonce la pluie...La pluie ? On l'implore souvent de lâcher ses gouttes mais elle est si capricieuse qu'on finit par s'en remettre à Dieu. Lui qui nous connaît si bien et qui n'a besoin ni de jour sans ni de jour avec parce que c'est Lui qui conçoit nos jours et les façonne la nuit. Peut-être parce que celle-ci à l'inverse du jour est plus réfléchie. En tout cas c'est généralement la nuit que se décident les grands jours. Dans cette intimité qui favorise le meilleur souvent et le pire lorsqu'il n'y a plus de meilleur...Tant le meilleur ne se trouve plus là où on le croit. Même la pluie

est perçue différemment selon qu'elle tombe un jour sans ou s'invite lors d'un jour avec. De fait les jours se chevauchent, se mêlent, s'entremêlent, se juxtaposent, se fondent et se confondent au final que la nature jadis pourtant si réglée et si régulée n'est-ce pas qu'elle a de la peine à croire qu'il existe vraiment une distance entre le jour et la nuit...Mais un jour sans toi est sans doute le plus long de tous les jours... Mais indépendamment de tous ces éclairages sur le jour et la nuit, puis-je me permettre de te poser une petite question ? Et qui es-tu donc toi au fait ? Un jour sans ou un jour avec ? En tout cas un jour avec toi vaut tous les jours sans toi...

A. Zentar

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF N° : 41462400016218

Avis d'attribution provisoire des marchés

Conformément aux dispositions de l'article 66 et 67 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à l'ensemble des entreprises ayant participé à l'avis d'appel d'offres n° 01/2021 relatif à l'aménagement et réhabilitation des établissements du cycle Moyen, répartis en 03 ZONES ; Qu'à l'issue du jugement des offres, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise :

zone	PI	Soumissionnaire	Montant de l'offre	Montant corrigé	Décal	NIF	Note sur 50 pts	Observations	
ZONE 1 : EDUCATION ALGER CENTRE	LOT n°01 : CEM MOHAMED BOUBAS- CEM EL KATI AB- CEM CHANTO ARSEFX								
	46	ETB CHAIB MOHAMED	9.043.613,00	9.043.643,00	85 jours	176092000721155	32,55	Relevé	
	LOT n°02 : CEM ABBA BOUCHARA- CEM HANNACEN- CEM TAMA HUSSEIN								
	21	ETB CHERANTH ABD EL AZIZ	7.171.568,92	7.170.497,91	03 mois	17416100723103	30,66	Relevé	
	LOT n°03 : CEM HARI MACHRAOU- CEM ATT HAMADOU- CEM YAHIA MAAZIZ								
	25	ETB HADJAM KAMIR	9.367.442,00	8.928.570,00	75 jours	17416100395199	28	Relevé	
ZONE 2 : EDUCATION ALGER N ALGER OUEST	LOT n°04 : CEM ABDKRIM AL AGGOUNE- CEM AL KHALIFA								
	24	SARL BILANESS	8.966.650,00	8.966.650,00	03 mois	091616104352815	27	Relevé	
	LOT n°05 : CEM PASTEUR								
	07	ETB HANICHE MUSAFA	8.056.300,00	8.392.300,00	03 mois	166265000246166	32	Relevé	
	LOT n°06 : CEM ORSAI ABDELAZIZ								
	74	ETB GLIUDA RACHID	10.997.682,50	10.997.682,50	02 mois	188160100088191	27,5	Relevé	
ZONE 3 : EDUCATION ALGER EST	LOT n°01 : CEM SEB HENNOUH								
	10	ETB SAIDOUNE ATHMANE	45.031.590,00	43.631.590,00	01 mois	171263100027111	40,66	Relevé	
	LOT n°02 : CEM EL FOU PLACER (M. ALHA)- CEM EL DIABOU- CEM LAJEDER LAKHDAR- CEM GUALIETOULI								
33	ETB BOUMANS FAIZA	15.856.790,00	15.391.079,50	03 mois	287310900011127	25,66	Relevé		
ZONE 4 : EDUCATION ALGER EST	LOT n°01 : CEM AHMED LARBI- CEM AISHA MESSAOUDI- CEM TADKICH EL MIHOUB EL DIABOU								
	26	KAMDI ISLAM	8.684.322,50	8.684.322,50	03 mois	18626510000121	32,66	Relevé	
	LOT n°02 : CEM BOUCHERIA RACHID- CEM BOUZED RACHID- CEM ENNAJILA								
	88	ETB MOUSSOUNI MOHAMED	14.238.404,02	14.192.708,02	09 jours	197142120104816	32,74	Relevé	
	LOT n°03 : CEM FAKH WATAR (BOUMEDJAM)								
42	ETB BOUMEZBUR Mohamed Amine Oualid	16.055.242,00	16.055.242,00	03 mois	189162300012111	27,66	Relevé		
ZONE 4 : EDUCATION ALGER EST	LOT n°04 : CEM CHEBADI MOHAMED- CEM SI LAKHDAR								
	62	ETB SAADI ABD SLAM	14.288.063,30	14.280.873,09	75 jours	17628100153112	31	Relevé	

Les autres concurrents peuvent prendre connaissance dans un délai de 05 jours à partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché des résultats de l'évaluation de leurs candidatures et leurs offres technique et financière auprès le service des marchés de la direction des équipements publics de la wilaya d'Alger.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans un délai de (10) jours à compter de la première publication de présent avis dans la presse nationale, le BOMOP ou le portail des marchés publics auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Alger.

CRÉBUS # 602 DU MARDI 30 MARS 2021-ANEP 2116005637

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA: BISKRA
DAIRA: OURLAL
COMMUNE: OUMACHE
matricule fiscale 098407025072427

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément au décret présidentiel N°= 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'A.P.C d'Oumache annonce que l'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC ENIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01 /2021 annoncé dans les journaux nationaux, après consultation la commission d'évaluation des offres propose l'attribution du projet comme suit :

N°	Opérations	ENTREPRISE	OFFRE (DA)	DELAIS	matricule fiscal	Critères du choix
01	Réalisation deux classes d'extension à l'école GHANEM Lhabid SAADA	FERIAT AB	6.447.558,90 DA	89 jours	175072400121172	Moins disant
02	Réalisation deux classes d'extension à l'école ADISSA Seghir CHAGA	FERIAT AB	6.447.558,90 DA	89 jours	175072400121172	Moins disant

Les établissements peuvent soulever des recours auprès de la commission des marchés publics de la commune d'Oumache dans un délai de (10) dix jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale. Conformément à l'article N°= 82/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

CRÉBUS # 602 DU MARDI 30 MARS 2021 -ANEP 2116005733



Votre quotidien chaque jour chez votre buraliste

LE PORTE-CONTENEURS « EVER GIVEN » REMIS À FLOT

Le trafic reprend dans le canal de Suez

Selon l'Autorité du canal, le navire de 200 000 tonnes a pu être réorienté et remis à flot. Plus de 400 bateaux, immobilisés depuis une semaine, aux extrémités et au milieu de cette voie, vont pouvoir reprendre leur route.

Le porte-conteneurs Ever Given, qui obstruait le canal de Suez depuis près d'une semaine, a été remis à flot, a déclaré l'Autorité du canal de Suez (SCA) lundi 29 mars, permettant la « reprise du trafic » sur cette voie maritime majeure qui concentre environ 10 % du commerce maritime international. Hier matin à l'aube, le navire long de 400 mètres de long et lourd de plus de

220 000 tonnes, avait commencé à bouger, après la libération de sa poupe, et avait été remis à 80 % dans la « bonne direction ». « L'arrière du navire s'est éloigné de cent deux mètres de la rive, alors qu'il s'en trouvait à quatre mètres seulement », avait ainsi déclaré Ossama Rabie, le président de la SCA, dans un communiqué, hier matin. Les manœuvres se sont poursuivies à la faveur des hautes eaux du début d'après-midi. Et, peu après 15 heures, poupe et proue étant libérées, le navire avait retrouvé le bon sens de circulation au milieu du canal. « Nous l'avons dégagé ! », s'est félicitée dans un communiqué Boskalis, l'entreprise mandatée pour le sauvetage du bateau. « Je suis ravi de vous annoncer que notre équipe d'experts, en étroite collaboration avec l'Autorité du canal, a remis à flot l'Ever-Given à 15 h 05 », a déclaré Peter Berdowski, le P-DG de Boskalis, félicitant les équipes qui ont fait face à une « pression (...) évidente et sans précédent ». Selon l'entreprise,

30 000 mètres cubes de sable ont été dragués et 13 remorqueurs ont dû être déployés. Le navire se dirige dans une zone située hors du canal pour être inspecté, est-il précisé dans le texte. La remise à flot du navire a été saluée par de nombreux coups de klaxons des bateaux alentour, alors que le paquebot commençait à remonter lentement vers le nord du canal, ont constaté des journalistes de l'Agence France-Presse.

VENTS VIOLENTS

Lundi matin, un porte-parole de Shoen Kisen, l'entreprise japonaise propriétaire



du navire, avait déclaré à l'AFP que la proue avait été endommagée lorsqu'il s'était coincé mais qu'« aucun dégât supplémentaire n'a été constaté ». Selon un responsable du canal, « les équipes sur place ont procédé à des vérifications techniques et elles se sont assurées que le moteur du navire fonctionnait ».

Les manœuvres avaient commencé tôt ce matin pour renflouer le porte-conteneurs qui était « bloqué à un angle de 30 degrés », selon son propriétaire, depuis le 23 mars. Un incident provoqué notamment par des vents violents combinés à une tempête de sable. « D'autres erreurs, humaines ou techniques, ont aussi pu entrer en jeu », avait déclaré samedi Ossama Rabie, le président de la SCA.

AU MOINS UNE DOUZAINNE DE REMORQUEURS MOBILISÉS

Les opérations de dégagement ont été rendues particulièrement difficiles par la nature « rocheuse » du sol, a expliqué l'Autorité du canal. Selon Ihab Talaat El-Bannane, ancien amiral égyptien cité par l'AFP, « l'accident s'est produit dans la partie du canal où le sol est rocheux » et donc « plus difficile à creuser ». Au moins une douzaine de remorqueurs et des dragues pour aspirer le sable sous le navire sont mobilisés. Le président égyptien, Abdel Fattah Al-Sissi, n'a pas attendu la fin du renflouement pour se féliciter d'une opération « réussie ».

« Aujourd'hui, les Égyptiens ont réussi à mettre fin à la crise du navire échoué dans le canal de Suez, malgré l'énorme complexité

technique entourant ce processus », a tweeté M. Sissi. Question d'image autant que d'argent : le canal est une source de revenus importante pour l'Égypte. Selon l'Autorité du canal, le pays perd entre 12 millions et 14 millions de dollars par jour de fermeture.

JUSQU'À 10 MILLIARDS DE DOLLARS PAR JOUR DE BLOCAGE

Le canal de Suez est l'une des voies d'eau les plus fréquentées au monde. Large d'environ 300 mètres et long de 190 kilomètres, il voit passer environ

10 % du commerce maritime international. Chaque journée d'indisponibilité entraîne d'importants retards et coûts. Au total, près de 400 navires étaient coincés dimanche soir aux extrémités et au milieu du canal reliant la mer Rouge à la mer Méditerranée, selon la SCA. Parmi eux, onze bateaux partis de Roumanie et transportant 130 000 moutons. La valeur totale des biens bloqués ou devant emprunter une autre route diffère selon les estimations, oscillant entre trois et 9,6 milliards de dollars. Selon l'assureur Allianz, chaque jour de blocage pourrait coûter entre 6 milliards et 10 milliards de dollars au commerce mondial. Les premières conséquences se font déjà sentir : la Syrie a déclaré, samedi, avoir commencé à rationner les carburants, face au retard de livraison d'une cargaison de pétrole. Les cours de l'or noir ont connu de brusques hausses depuis le début de l'incident. Il faudra

« trois jours et demi environ » pour que les navires en attente « traversent le canal » une fois la situation revenue à la normale, a déclaré M. Rabie, le chef de l'Autorité du canal sur une Chaîne locale de télévision. « Le canal va fonctionner vingt-quatre heures sur vingt-quatre, immédiatement après le renflouement du navire », a expliqué le responsable égyptien sans préciser quand l'incident serait terminé.

R. I/Agences

SOMALIE

Les Chabab appellent à frapper « les intérêts français et américains »

Le chef des Chabab, des islamistes radicaux somaliens, a appelé à frapper « les intérêts américains et français » à Djibouti dans une vidéo diffusée samedi 27 mars au soir, à moins de deux semaines de l'élection présidentielle du 9 avril dans ce petit pays de la Corne de l'Afrique.

Dans cette vidéo, Ahmed Diriye - également connu sous le nom d'Ahmed Umar Abu Ubaidah - s'en prend au président djiboutien, Ismaël Omar Guelleh, au pouvoir depuis 1999 et qui brigue un cinquième mandat, qu'il est assuré de remporter. M. Guelleh a

« transformé Djibouti en une base militaire d'où chaque guerre contre les musulmans en Afrique de l'Est

est planifiée et exécutée », affirme Ahmed Diriye, appelant les musulmans du pays à « faire des intérêts américains et français à Djibouti la priorité absolue de [leurs] cibles ». Du fait de sa position géographique unique aux confins de l'Afrique et de la péninsule arabique, face au détroit de Bab el-Mandeb qui relie la mer Rouge au golfe d'Aden, Djibouti abrite de nombreuses bases militaires étrangères. Cette ancienne colonie française accueille l'un des plus gros contingents français en Afrique (environ 1 500 militaires). On y trouve également la seule base américaine permanente en Afrique (4 000 soldats), à partir de laquelle sont lancées des opérations antiterroristes, notamment

en Somalie. Le Japon et l'Italie y sont également présents, ainsi que la Chine, qui y a ouvert en 2017 une base militaire et un port. Djibouti fournit par ailleurs un contingent à la force de l'Union africaine (UA) en Somalie, l'Amisom, qui y combat les islamistes chabab. En mai 2014, un commando-suicide avait attaqué un restaurant prisé des étrangers à Djibouti, faisant un mort (un Turc) et une vingtaine de blessés, dont sept Français, quatre Allemands, trois Espagnols et six Néerlandais. Dans leur revendication, les Chabab avaient expliqué avoir attaqué un « restaurant fréquenté surtout par des croisés français et leurs alliés de l'Otan ».

ATTENTAT SUICIDE CONTRE UNE CATHÉDRALE EN INDONÉSIE

L'attaque perpétrée par un couple de jeunes mariés

L'attentat suicide à la bombe contre une cathédrale en Indonésie dimanche dernier, a été perpétré par un couple de jeunes mariés qui appartenaient à un groupe extrémiste pro État islamique, a indiqué hier la police. L'attaque qui a visé la cathédrale de Makassar (dans l'est du pays) sur l'île de Célèbes, s'est produite après la messe des Rameaux. Elle a fait une vingtaine de blessés. « Les assaillants étaient un couple d'une vingtaine d'années, qui s'était marié il y a six mois seulement », a indiqué le porte-parole de la police nationale Argo Yuwono. « L'enquête se poursuit pour rechercher d'autres personnes impliquées dans l'attaque », a-t-il précisé. Les deux kamikazes ont été tués alors qu'ils pénétraient à moto dans l'enceinte de l'édifice, où ils ont fait détonner un engin artisanal, ont

indiqué les autorités. La police anti-terrorisme a fait une perquisition à leur domicile et à d'autres adresses à Makassar, une ville portuaire de quelque 1,5 million d'habitants. Elle recherche des explosifs, des armes et d'autres indices. L'homme impliqué dans l'attaque gagnait sa vie en vendant de la nourriture dans un stand de rue, a indiqué Nuraini, un habitant du quartier. La déflagration devant la principale Église catholique de Makassar est survenue après la célébration de la messe du dimanche des Rameaux, qui marque l'entrée de Jésus Christ dans Jérusalem, une semaine avant Pâques. Hier, 15 personnes restaient hospitalisées sans que la gravité de leurs blessures ne soit connue. Quatre blessés légers sont sortis de l'hôpital. Le chef de la police nationale, Listyo Sigit Prabowo, a

indiqué dimanche 28 mars dans la soirée, que les assaillants faisaient partie du groupe radical Jamaah Ansharut Daulah (JAD). Le groupe extrémiste JAD a été accusé d'être derrière l'organisation d'attaques contre des églises à Surabaya, la deuxième ville d'Indonésie, en 2018. Ces attentats avaient fait au total 15 victimes et 13 morts chez les assaillants, dont cinq enfants. Il a aussi été impliqué par la police indonésienne dans une attaque suicide en 2019 contre la cathédrale de Jolo aux Philippines, qui a fait une vingtaine de morts. La tradition de tolérance de l'Indonésie a été mise à l'épreuve ces dernières années par le développement de courants islamiques conservateurs, voire extrémistes, qui menacent la coexistence religieuse.

TROUBLE DIGESTIF

Les aliments à privilégier en cas de gaz et de ballonnements

Si vous avez le ventre gonflé après les repas, n'attendez plus pour modifier votre alimentation. Certains aliments réduisent le risque de flatulences et de ballonnements.

Bien choisir ses aliments et ses modes de préparation est essentiel pour retrouver un ventre léger, améliorer sa digestion, et ne plus "gonfler" après les repas.

Certains aliments, riches en sucres fermentescibles (les FODMAPs), en fibres peu digestes, contenant du lactose ou du gluten, favorisent en effet la fermentation et la production de gaz ou se révèlent irritants pour le côlon.

LES ALIMENTS ANTI-BALLONNEMENTS À METTRE AU MENU

- Parmi les légumes : les légumes tendres et "jeunes" ont des fibres plus digestes, tels les jeunes pousses de salade ou d'épinards.

La peau des légumes et les pépins/grains doivent, si possible, être éliminés (tomate, concombre, courgette...) et une cuisson douce avec peu de matière grasse convient mieux.

- Parmi les fruits : les choisir mûrs (banane, poire...) ; en version crue en début de repas et cuite à la fin.

Exemples : pamplemousse en entrée ; poire pochée en dessert. Optez pour le fruit frais (cru) en dehors des repas si vous le digérez mieux (pomme, clémentine...).

- Parmi les viandes et équivalents : choisir les morceaux de viande parmi les moins gras et tendres (poulet, jambon cuit...). Ne pas les cuisiner, comme les poissons et les œufs, avec trop de matière grasse.

- Parmi les produits laitiers : laits fermentés types yaourts, kéfir... contiennent des "bonnes bactéries" utiles pour la digestion et l'assimilation des nutriments.

Celles-ci luttent aussi contre le développement des bactéries responsables des troubles du transit intestinal.

Les fromages à pâte cuite (comté, emmental...) quasiment dépourvus de lactose, se digèrent mieux.

- Parmi les féculents : pain, pâtes, riz, pommes de terre... Pas d'excès en quantité ! Alternez ceux avec gluten (pain, pâtes...) et ceux sans (sarrasin, quinoa...).

PENSER AUX HERBES ET ÉPICES QUI AIDENT À BIEN DIGÉRER

Certaines plantes peuvent aussi être consommées sous forme de tisanes digestives : thym, mélisse, menthe, romarin, anis vert, badiane, fenouil...

Cuisiner les aliments avec des condiments (basilic, thym, romarin, cumin...) peut améliorer la digestion, stimuler la sécrétion des sucs digestifs, avoir un effet carminatif (favoriser l'expulsion des gaz intestinaux, tout en réduisant leur production).

LES ALIMENTS À LIMITER QUI FAVORISENT LES GAZ INTESTINAUX

Certains aliments, par leur composition ou leur mode de préparation, favori-



Le thym détoxifie le système digestif

Cette plante est efficace contre les troubles digestifs car en plus d'être anti-infectieux, il agit comme un décontractant musculaire. Il stimule aussi la vésicule biliaire, ce qui facilite l'expulsion de la bile et participe à la détoxification du foie.

Le mode d'emploi :

- En infusion, à prendre à la fin du repas. Contre les ballonnements, on peut l'associer au romarin, qui protège le foie, et à la menthe poivrée, antispasmodique et antibactérienne.

- Autre façon de profiter des effets de ces aromates, leur huile essentielle, à raison d'une goutte sur le poignet ou le ventre, à frotter ou masser

LE THYM EST ANTI-INFECTIEUX

Contre les microbes, le thym est irremplaçable. Le thymol et le carvacrol sont en

sent les gaz ou ralentissent la vidange gastrique.

- Les aliments trop gras (fritures, viandes en sauce, charcuteries...) ralentissent la digestion et favorisent les gaz. Préférer les cuissons douces et saines (vapeur, papillote...).

- Le lait : en raison du lactose, un sucre délicat à digérer quand l'organisme ne produit pas assez de lactase, une enzyme indispensable à sa digestion.

Il existe des laits "à teneur réduite en lactose".

- Les bonbons et les chewing-gums "sans sucre" qui contiennent des polyols, des sucres de synthèse (sorbitol, mannitol...) qui fermentent.

En outre, mâcher un chewing-gum fait avaler de l'air.

- Certains légumes, tels le chou, le chou-fleur, l'artichaut, fermentent dans l'intestin.

Il ne faut pas en abuser en cas de sensibilité. Pour bénéficier de leurs bienfaits, on peut les cuire en deux fois en changeant l'eau de cuisson.

- Les légumineuses (pois chiches...) et les céréales complètes (riz, pain...) : leurs fibres insolubles sont bénéfiques pour le transit, mais consommées en excès, elles peuvent être mal tolérées.

Il faut les intégrer peu à peu. À noter, les lentilles sont les mieux tolérées.

effet de puissants anti-infectieux et expectorants. La plante tout entière est anti-inflammatoire et antispasmodique, très précieuse pour calmer une toux sèche, soigner une otite, un nez bouché, une toux grasse...

Le mode d'emploi : préférer l'huile essentielle de thym. On l'utilise en inhalation sèche : déposer deux à trois gouttes sur un mouchoir, à respirer à intervalles réguliers ; ou encore mieux, en inhalation humide, à respirer dans un bol d'eau frémissante, 5 minutes, trois fois par jour. La vapeur hydrate les muqueuses et assainit les voies respiratoires, des narines jusqu'aux bronches. Ainsi diluée, le risque de toxicité est quasi-nul.

Attention, l'huile essentielle de thym reste déconseillée chez la femme enceinte ou qui allaite ainsi que chez les enfants de moins de 6 ans !

VENTRE GONFLÉ, DUR OU DOULOUREUX : LES 7 COUPABLES LES PLUS FRÉQUENTS

Trop gonflé, trop dur, douloureux... Le ventre est un organe sensible. Constitué de millions de neurones, c'est notre deuxième cerveau. Une découverte récente qui explique pourquoi il se dérègle sous le coup du stress et des émotions.

1. LE STRESS

Le stress entraîne la production d'acétylcholine, un neurotransmetteur. Ce signal, émis dans le cerveau, transite par le nerf vague et stimule les neurones intestinaux. Ces derniers donnent alors l'ordre à l'intestin de se contracter, ce qui accélère le transit.

Voilà pourquoi le trac avant un événement important nous fait courir aux toilettes ! En condition de stress, les douleurs s'activent, les selles deviennent plus fréquentes et trop liquides, cela sans qu'il y ait de rapport avec l'alimentation, et que l'on souffre ou non d'une maladie intestinale. Cela explique aussi pourquoi certaines personnes répondent bien à la relaxation et à l'hypnose.

2. LES CHANGEMENTS LIÉS AUX VACANCES

Changements de lieu, de rythme, d'alimentation... les vacances peuvent géné-

rer des troubles du transit.

On peut contracter une turista à l'étranger, mais on peut aussi être malade sans partir loin.

En été, on mange plus de salades de crudités et de fruits crus que d'habitude. Cela peut entraîner des ballonnements, et chez certains, des diarrhées.

De plus, manger à des heures différentes ne pose pas de problème, le principal, c'est de manger quand on a faim, lentement, et de bien mastiquer.

La salive contient des enzymes qui facilitent la digestion, et les problèmes de ventre sont plus fréquents chez ceux qui mangent vite.

Enfin, il arrive que l'on ne puisse se rendre aux toilettes quand on en a envie.

Or, il y a des moments pour avoir des selles, un réflexe gastrocolique vient stimuler le côlon. Ne pas respecter cette physiologie peut induire une constipation.

3. LES ANTIBIOTIQUES

Et ce n'est pas tout. On sait que pour se protéger des maladies intestinales ou métaboliques comme l'obésité, il vaut mieux avoir une flore intestinale diversifiée.

Le risque de maladies inflammatoires du tube digestif est lié au nombre de cures d'antibiotiques.

Et l'antibiothérapie dans les premiers mois de la vie entraîne un surpoids. Les spécialistes conseillent d'éviter la prescription d'antibiotiques avant l'âge de deux ou trois ans, car la flore intestinale se constitue durant les premières années de vie.

4. ÊTRE TROP LONGTEMPS ASSIS

La constipation est clairement associée à un manque d'activité physique de façon "dose dépendante".

Autrement dit, moins on bouge, plus on risque d'être constipé, les spasmes intestinaux naturels qui permettent d'évacuer les selles ne se faisant plus, et ce quel que soit l'âge.

5. LE TABAGISME ET L'ARRÊT DU TABAC

La nicotine a un effet laxatif car elle stimule les muscles de l'intestin, favorisant leur contraction et l'élimination du bol alimentaire.

Aussi, ceux qui arrêtent de fumer peuvent connaître des épisodes de constipation.

Les relations entre le tabac et le ventre sont plus complexes chez des personnes souffrant de maladies inflammatoires chroniques de l'intestin : si le tabac favorise et aggrave la maladie de Crohn, il protège et améliore l'évolution de la rectocolite hémorragique, probablement en influant sur les réponses immunitaires.

6. LE DÉCALAGE HORAIRE

Si l'on compense sa fatigue en buvant plus de café que d'habitude, il faut savoir que la caféine a, elle aussi, un effet laxatif.

7. L'EXCÈS DE CHEWING-GUMS SANS SUCRE

Dans ces produits, le sucre est souvent remplacé par du sorbitol, un composé de la famille des polyols.

Ces derniers peuvent, dans le côlon, provoquer une fermentation générant des ballonnements, des douleurs, plus rarement, de la diarrhée. Il faut alors en consommer beaucoup : de 20 à 30 par jour, selon les études scientifiques !

L'ASSOCIATION «ELMOUDJA» FÊTE SES 40 ANS

Mosta couronnée en capitale

Il est de bon temps de rendre aux planches ce qu'elles doivent au théâtre. Mais surtout aux hommes qui font le quatrième art. Avec, souvent, peu de moyens mais de grandes ambitions. A l'instar de l'association «Elmoudja», née, il y a déjà 43 ans. Et fort logiquement honorée.

Mosta est une cité du savoir mais dont l'aura est quelque peu éclipsée par ses rivales oranaise et tlemcénienne. Pourtant nul parmi les intellectuels dignes du nom ne pourront contester l'apport de cette station balnéaire si pittoresque et qui a enfanté de grands noms de l'histoire tout court et de l'histoire du quatrième art en particulier. Feu OuldAbderrahmane Kaki pour ne citer que celui qui nous vient d'instinct en mémoire est à lui seul un repère incontournable des planches qu'il aura servies sa vie durant et en tant que responsable de cette institution et en tant que créateur dont certaines œuvres font encore autorité.

UNE NOUVELLE VAGUE DE CRÉATEURS

C'est sans doute ce legs qui a incité et motivé « Elmoudja » qui porte bien son nom pour une station balnéaire de renom et qu'une nouvelle vague de créateurs enthousiastes et méritants pour le moins entendait perpétuer pour que la mémoire collective soit toujours vivace dans les esprits de la cité et fasse boule de neige...En tout cas ce substrat culturel qui imprègne cette station balnéaire fort prisée par des millions de touristes qui accourent chaque année des quatre coins du pays pour y goûter et aux plaisirs d'un magnifique rivage doublé d'autochtones mhedrin, n'est pas sans plaire aux nouveaux arrivants saisonniers enchantés et ravis par tant de disponibilité. Le quartier « Tigdit » à lui seul constituant et une attraction en soi de



par sa configuration pittoresque et par tous les hauts faits d'arme à son actif. Nonobstant ce festival annuel de théâtre qui draine la grande foule et des personnalités connues et reconnues du monde la culture en général. D'ailleurs pour l'anecdote et pour venir confirmer mes dires, j'ai eu moult fois l'occasion d'y croiser un certain Ahmed Agoumi qui ne tarissait pas d'éloges à l'encontre de cette cité si attractive et si enchantée. Et lorsqu'on rate un rendez-vous culturel devenu incontournable au fil des ans, on ne se sent pas bien dans sa peau. Malgré toutes les excuses qu'on peut invoquer, on se mord toujours les doigts de ne pouvoir



dire non sans quelque légitime motif de fierté » : j'y étais moi aussi. Du coup l'envie d'y revenir est toujours aussi irrésistible et on comprend mieux pourquoi ; lorsqu'on y séjourne à titre de villégiature et ou pour convenance personnelle, le désir irrésistible de s'y vautrer littéralement ne quitte point la pensée. Sur un autre versant et non des moindres, l'association « elmoudja » récompensée à juste titre pour tout ce qu'elle a engrangé comme expériences enrichissantes en presque un demi-siècle vde parcours (souvent du combattant) par ailleurs s'est vu fort justement récompensée pour son abnégation et son esprit de sacrifice

exemplaires. Ses fondateurs ont tous les cinq un mérite égal pour avoir connu et subi bien des tracasseries mais surtout pour n'avoir jamais abdi-qué tous passionnés qu'ils sont. Et le quatrième art leur a bien rendu cet engagement sans cesse recommencé à son service d'abord et à tous les amateurs de théâtre qui ne ratent pratiquement jamais un spectacle de cette association phare de l'ouest du pays qui a donné au pays soit dit en passant d'éminents hommes de culture et autres dramaturges à la réputation qui a largement dépassé nos frontières.

UN CHEF DE FILE NOMMÉ ALLOULA

A cet égard, citons pour mémoire ce chef de file qu'était feu Abdelkader Alloula (paix à sa belle âme), assassiné en pleine gloire dans son fief oranais par un avorton du système, M'hmed Djellid autre figure emblématique du quatrième art et critique de renom, SiratBoumediène dont le talent reste encore gravé dans la mémoire collective, Addar également un des pionniers et tant d'autres que la mémoire oublieuse peine à retrouver... Quoiqu'il en soit et pour ne point abandonner notre centre d'intérêt initial, force est d'admettre que la tradition théâtrale se transmet ainsi de génération en génération et, de fait, on ne peut que s'en féliciter et féliciter, dans la même veine tous ces férus qui ne font pas de l'argent le vecteur privilégié sinon obligé de la réussite. Comme le soutiennent mordicus les moins instruits des choses de la culture...

Amar Zentar

GESTION DES THÉÂTRES

L'inspection du ministère de la Culture critique...

L'inspection du ministère de la Culture est des Arts a fait, dimanche à Alger, un constat "négatif" sur la gestion administrative et financières des théâtres régionaux. Intervenant lors de la conférence organisée dans le cadre du colloque sur "Les stratégies nationales et internationales de gestion des théâtres", l'inspecteur au ministère de la Culture et des Arts, Hicham Aïssani a relevé que les directeurs des théâtres régionaux "n'ont pas de stratégies commerciales" soulignant qu'"au lieu de penser à fructifier leurs productions ou activités, ils sont là, à attendre les subventions de l'Etat".

«TOUS LES THÉÂTRES RÉGIONAUX SE BASENT SUR LES SUBVENTIONS»

Les théâtres régionaux "sont des établissements publics à caractère commercial et industriel supposés générer des revenus financiers", a-t-il ajouté, précisant que "ces fonds devraient, en vertu de la loi, servir aux salaires des personnels et non pas les subventions de l'Etat".

Selon le cahier des charges "il est interdit à ces théâtres de payer les salaires à partir des subventions", a-t-il précisé, déplorant le fait que "tous les théâtres régionaux se basent uniquement sur les subventions". Pour résoudre ce

problème, il a mis en avant "l'importance des contrats de performance", nouvellement institués dans le cadre du chantier de réforme du théâtre initié par le ministère, qui imposera "un contrôle sur les subventions accordées" à ces théâtres.

L'ouverture de la porte du débat avec les gestionnaires de ces théâtres permettra de "dépasser un nombre important de ces problèmes" et de "sortir du mode de gestion conventionnel", a-t-il estimé.

Par ailleurs, M. Aïssani a relevé de nombreux obstacles qui entravent le travail de ces théâtres, tels que le "conflit imaginaire" entre leurs directeurs et les directeurs de la culture (chevauchement des tâches), le "conflit d'intérêts", ainsi que "la non adoption d'un guide interne", à même de conférer la transparence dans leur gestion financière.

«RATIONALISER LES DÉPENSES...»

Afin de maîtriser davantage cette gestion financière et sortir de la dépendance aux subventions, l'inspecteur a appelé les directeurs à "la rationalisation des dépenses" de fonctionnement, à "l'arrêt du recrutement anarchique" et à "la réflexion sur de nouveaux modes de financement", comme les sponsors et la

mise à profit des espaces pour les activités culturelles ainsi que "l'élaboration de stratégies de communication et de marketing" et "l'adoption de la numérisation". "Le dysfonctionnement dans la gestion administrative et financière des théâtres régionaux concerne, également, le Théâtre national", a-t-il indiqué, relevant "un manquement", par les ministères précédents de la Culture, en matière de gestion du secteur du théâtre. Intervenant, à cette occasion, la directrice régionale du théâtre régional de Mostaganem, Nabila Mohamedi, a déploré "la non association des directeurs des théâtres à l'élaboration des contrats de performance", ajoutant que « l'adoption de nouvelles stratégies pour le développement du 4e Art doit se faire en concertation avec ces directeurs dans l'objectif de parvenir aux solutions idoines ». Organisé par le ministère de la Culture et des arts au Théâtre national, Mahieddine-Bachtarzi, à l'occasion de la Journée mondiale du théâtre, ce colloque a pris fin hier avec au programme une conférence sur les expériences internationales dans la gestion des théâtres en sus d'un résumé sur les recommandations du chantier engagé par le ministère pour la réforme du théâtre.

«SOUPIRS D'UNE FEMME»

Une exposition à deux palettes

Organisée par l'Etablissement Arts et Culture, l'exposition "Soupirs d'une femme" des plasticiens Sami Ziani et HadjerHamadache, prévue jusqu'au 15 avril, a été inaugurée samedi à la Galerie Mohamed-Temmam, à Alger.

L'exposition, la première dans la carrière des deux artistes autodidactes, restitue en une trentaine de toiles, les joies et les peines de la femme dans des situations de vie différentes. Sami Ziani, jeune plasticien au trait limpide, présent à l'exposition avec 15 toiles, a tenté de transmettre la douceur et la finesse de la femme assumant ses joies et ses déceptions, à travers des pièces peintes à l'huile sur toile empreintes de vie, de clarté et de luminosité inscrites dans les courants, figuratif et impressionniste. "Consolation dans le chagrin", "Portrait de ma moitié", "Fête de la femme", "Femme de caractère", ou encore, "Amour éternel", sont quelques unes des toiles que Sami Ziani a conçues avec une douceur du trait remarquable, évitant l'utilisation de couleurs surchargées et vives, qui, selon lui, "agressent le regard". Rendant quelques toiles sur la période de confinement et les contraintes qu'elle a imposées à la société et à la femme en particulier, le jeune pharmacien de profession, natif d'Alger en 1988, compte revenir très prochainement avec une toute autre collection en lien avec les fresques du Tassili. S'inspirant des maîtres comme, Malcolm Liepke, Auguste Renoir et Vincent Van Gogh, Sami Ziani essaye d'orienter sa passion de peindre sur le "subconscient de l'être", pour en tirer toutes les "émotions enfouies", explique-t-il.

FAF Belmadi secoue le cocotier !

Des tractations sont en cours pour dénicher le successeur de Zetchi qui ne compte pas, pour le moment, briguer un second mandat.

Le sélectionneur national Djamel Belmadi a bien secoué le cocotier à son retour de la Zambie. Ses fracassantes déclarations sur cet « environnement malsain » autour de l'équipe nationale, et ces « jeux dangereux », qui menacent les intérêts du football national en général, ne sont pas tombées dans l'oreille d'un sourd. Elles ont, bien au contraire, alerté les hautes autorités du pays, qui craignent que la bonne marche de l'EN ne soit perturbée, à la veille des éliminatoires du Mondial 2022, prochain gros objectif de Belmadi et de nos champions d'Afrique, avides d'être au Qatar. On laisse entendre que Belmadi a été reçu à la Présidence de la République. Les hautes autorités veulent s'enquérir de la situation, du désaccord entre le MJS et de la FAF, et de pencher surtout sur l'avenir, car l'équipe dirigeante actuelle du ballon rond algérien, à sa tête Khireddine Zetchi, est en fin de mandat, et qu'un nouveau président sera élu le 15 avril pro-



chain. Après Anthar Yahia, l'on parle d'un autre candidat surprise, à savoir Raouf Bernaoui, l'ex-ministre de la Jeunesse et des Sports, qui n'est toutefois pas membre de l'AG de la FAF et non affilié à un club. Des tractations sont en cours pour dénicher le successeur de Zetchi qui ne compte pas, pour le moment, briguer un second mandat. Plusieurs candidats ont déjà annoncé leur

intention de briguer la présidence de la FAF, à savoir Mahfoud Kerbadj, Walid Sadi, Mohamed El-Morro, Mourad Lahlou, Yacine Benhamza et Djamel Mes-saoudène. L'on prête aussi à Mohamed Raouraoua l'intention de revenir aux commandes de la FAF, après sa mise à l'écart en 2017 par le duo El-Hadi Ould Ali et Ali Haddad, ayant imposé Zetchi comme candidat unique. **L. B.**

DJAMEL BENLAMRI :

«Seuls les ennemis de l'EN souhaitent le départ de Belmadi»

Djamel Benlamri est très agacé par les rumeurs ayant annoncé le départ de Djamel Belmadi de l'équipe nationale à la fin du stage de ce mois de mars. « L'avenir du coach est important et seuls les ennemis de l'EN souhaitent le départ de Belmadi. C'est clair. On a peur qu'ils s'en prennent à la stabilité de notre équipe. Normalement, ils devraient nous laisser travailler, nous laisser avancer », dira Benlamri lors de la zone mixte organisée par la FAF au CTN de Sidi Mous-sa, dimanche en fin de journée.

«On a encore des progrès à faire. On doit améliorer notre rendement et devenir plus solide encore et mieux concentrés, notamment lors des matchs décisifs. On doit tirer profit de cette épreuve vécue en Zambie», a ajouté le solide défenseur central des Verts, qui «assume pleinement» son choix d'avoir opté pour l'Olympique Lyonnais où il manque de compétition. Il a fait cinq apparitions avec l'OL et joué en tout 132 minutes seulement. **L. B.**

LIGUE 1 (MISE À JOUR)

L'ESS, la JSK et le MCA en quête de relance

Les trois derniers matchs retard programmés par la FAF durant la trêve internationale se joueront cet après-midi. Des matchs importants pour les trois représentants algériens dans les compétitions africaines, l'ES Sétif, la JS Kabylie et le MC Alger, avides de se relancer en championnat avant de renouer avec les épreuves continentales. Battue avec l'art et la manière par la JS Saoura, à Béchar, l'ESS a à cœur de renouer avec le succès et de reprendre les commandes du championnat, à l'occasion du derby contre l'AS Ain M'lila.

La mission des Sétifiens ne sera toutefois pas de tout repos face aux coriaces M'lilis qui sont sur une série de quatre matchs sans défaite. La JSK veut également repartir de l'avant, en recevant le RC Relizane, mais c'est un autre match piège pour les Canaris, sérieusement déstabilisés par la situation actuelle du club tant sur le plan financier qu'administratif. Les Relizanais tiennent à en profiter pour créer la surprise à Tizi Ouzou. Quant au MCA, il a une belle opportunité pour décrocher sa première victoire en championnat sous la

conduite d'Abdelkader Amrani, en accueillant l'ASO Chlef, mal-en-point, bien qu'un sursaut d'orgueil ne soit pas à écarter de la part des protégés de Meziane Ighil. **L. B.**

Le programme : Mardi à 15h

**5-Juillet : MCA-ASO (13e journée)
Tizi Ouzou : JSK-RCR (14e journée)
Sétif : ESS-ASAM (14e journée)**

COUPE DE LA CAF

Des arbitres djiboutiens pour Enyimba-ESS

L'arbitre djiboutien Slimane Ahmed Djomaâ a été désigné pour diriger le match entre Enyimba FC (Nigeria) et l'ES Sétif, prévu dimanche 4 avril (14h00, algériennes), dans le cadre de la troisième journée (Gr.A) de la phase de poules de la Coupe de la CAF. Slimane Ahmed Djomaâ sera assisté de ses compatriotes Libane Abderrazak

Ahmed et Rachid Ouais Bouralah, alors que le quatrième arbitre est Mahmoud Nacer Hussein Mahmoud. L'Entente a complètement raté son entame dans cette phase de poules, en concédant d'abord le match nul face aux Sud-africains d'Orlando Pirates (0-0), dans un match disputé exceptionnellement au stade d'Accra

(Ghana), avant de s'incliner face aux Libyens du Ahly Benghazi (1-0), au stade Petrosport du Caire (Egypte). Au terme de la seconde journée, l'ESS ferme la marche avec un seul point seulement, alors qu'Orlando Pirates est leader (4 points), devant Enyimba et Ahly Benghazi, qui comptent trois points chacun.

IL N'A PAS ENCORE PAYÉ SES DETTES

Le RCR toujours interdit de recrutement

L'entraîneur adjoint du RC Relizane, Sebbah Benyagoub a indiqué, dimanche, que le staff technique a réclamé du renfort à l'occasion de l'actuel mercato, qui a commencé lundi passé et qui se poursuivra jusqu'au 11 avril, mais son club pensionnaire de la Ligue 1 de football est toujours interdit de recrutement. "Au vu de ce que nous avons enduré lors de la phase aller, le RCR a besoin de renfort lors de ce mercato. Personnellement, j'ai ciblé certains joueurs que je souhaite faire venir, mais tout dépendra de la capacité de la direction du club à régler ses contentieux avec les éléments ayant saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) afin de lever l'interdiction de recrutement dont nous faisons l'objet", a déclaré, à l'APS, l'assistant de Cherif El Ouezzani à la barre technique de la formation de l'Ouest du pays. Trois joueurs du "Rapid" ont vu leurs plaintes déposées auprès de la CNRL aboutir. Il s'agit de Laïchour, Goumidi et le gardien de but Belalam. Ces derniers ont rarement été alignés au sein de l'équipe d'où leur décision de recourir à l'instance en question pour avoir leur libération automatique et aussi se faire rétablir dans leur droit. Et comme un malheur ne vient jamais seul, un ex-joueur de l'équipe vient d'avoir gain de cause auprès de la CNRL, à savoir l'actuel attaquant de l'ASM Oran, Kouriba, apprend-on du club. Par ailleurs, l'ancien milieu de terrain du MC Oran s'est déclaré "satisfait" du parcours réalisé par les siens au cours de cette première manche du championnat en parvenant à la terminer en milieu du tableau, soit l'objectif fixé avant le début de cet exercice, selon ses dires. Le RCR, qui retrouve l'élite après quatre ans passés en deuxième palier, compte un match en moins qu'il va livrer contre la JS Kabylie, mardi à Tizi Ouzou. Le staff technique table énormément sur ce rendez-vous pour se racheter du nul concédé lors du match précédent face à l'ASO Chlef que les Relizanais ont accueilli au stade de Tlemcen en raison de la fermeture de leur stade pour la pose d'une nouvelle pelouse synthétique.

CAN 2022

Le Soudan qualifié

Le Soudan s'est qualifié dimanche pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, en écartant l'Afrique du Sud (2-0) à Khartoum dans le choc de la 6e et dernière journée des qualifications de cette édition reportée à 2022. C'est la quatrième fois lors des sept dernières éditions que les Bafana Bafana sud-africains, champions à domicile en 1996, échouent à se qualifier. Les Soudanais ont composté leur billet grâce à des buts de Saïfeldin Malik (5') et de Mohammed Abdelrahman (32'). Avec 12 points, ils décrochent leur 9e participation à la compétition phare du continent. Le Ghana, lui, était déjà qualifié dans ce même groupe C et a surclassé le Sao Tomé et Príncipe (3-1) à Accra, dans un match sans enjeu.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE KARATÉ DO

3 nouveaux postulants à la présidence

Trois nouveaux candidats à la présidence de la Fédération algérienne de Karaté do, en l'occurrence Samir Slimani, Boubekeur Mekhfi et Khider Aït-Brahim, ont postulé dimanche, juste avant le dernier délai réglementaire pour le dépôt des candidatures, a indiqué l'instance fédérale. Slimani est l'entraîneur du club Olympique Birtouta (Alger), alors que Mekhfi et Aït-Brahim sont d'anciens présidents de la Fédération, respectivement en 2009 et 2013. L'entraîneur national Yacine Gouri avait été le premier à postuler à la présidence de l'instance, puisqu'il avait déposé son dossier dès le 23 mars. Le président sortant, Slimane Mesdoui, dont les bilans moral et financier avaient pourtant été approuvés par l'Assemblée générale ordinaire du 20 mars courant, n'a pas souhaité briguer un nouveau mandat.

«J'ai décidé de ne pas présenter ma candidature pour un nouveau mandat. Je me contenterai de poursuivre ma mission à la tête de la DJS de Tiaret. Ma décision est en conformité avec la nouvelle législation du ministère de la Jeunesse et des sports» avait-il expliqué. L'Assemblée électorale, pour la désignation du nouveau Bureau fédéral, qui dirigera l'instance pendant le mandat olympique 2021-2024 se tiendra le 2 avril prochain à Alger.

REAL MADRID

Ronaldo prêt à un énorme sacrifice



CR7 n'aspirerait qu'à un retour au Real, trois ans après son départ tonitruant de la capitale espagnole.

Les discours de Fabio Paratici et Pavel Nedved ne semblent pas devoir suffire à faire taire les rumeurs au sujet de Cristiano Ronaldo. Le directeur sportif et le vice-président de la Juventus ont beau répéter que le quintuple Ballon d'or était sous contrat jusqu'en juin 2022 et serait donc toujours turinois la saison prochaine, les médias italiens n'en démordent pas et affirment que le Portugais est toujours déterminé à quitter la Vieille Dame. Et à en croire le site spécialisé Calciomercato, si plusieurs clubs pourraient être intéressés à l'idée d'accueillir le natif de Funchal, parmi lesquels le PSG, Manchester United ou Miami, ce dernier a clairement une préférence quant à sa future destination. CR7 n'aspirerait en effet qu'à un retour au Real Madrid, trois ans après son départ tonitruant de la capitale espagnole. Mais l'intérêt ne semble pas nécessairement partagé. Les champions d'Espagne n'ont certes pas opposé une fin de non-recevoir aux approches de Jorge Mendes, l'agent de l'ancien Mancunien, mais l'opération semble financièrement irréalisable compte-tenu de l'état des finances du club merengue. Mais selon des proches de Cristiano Ronaldo, le Portugais serait à tel point déterminé à retourner au Real qu'il serait prêt à s'asseoir sur les 25 millions d'euros auxquels il prétendait. Un geste fort qui pourrait inciter le Real à se laisser tenter et ce d'autant plus si les pistes menant à Erling Haaland et Kylian Mbappé, érigés en priorité, n'aboutissaient pas...

MARCELO DANS LA TOURMENTE

Les sélections sud-américaines font relâche cette semaine malgré la trêve internationale. Après le report des matches des éliminatoires pour la Coupe du monde 2022 en Amérique du Sud, les internationaux brésiliens, argentins et autres sont restés avec leurs clubs respectifs à l'instar de Marcelo au Real Madrid. Les joueurs madrilènes ont d'ailleurs eu droit à deux jours de relâche ce week-end. L'occasion pour l'ancien Sévillan de s'offrir une petite escapade en famille à Valence et ce au mépris des restrictions sanitaires édictées en Espagne. Les déplacements entre régions sont ainsi interdits jusqu'au 9 avril prochain.

Et Marcelo ne s'est même pas caché puisqu'il n'a pas hésité à publier sur Instagram

une photo de sa petite virée. De quoi provoquer une inévitable polémique et la colère des autorités et ce d'autant plus que le Brésilien s'est affiché sans masque. A en croire l'agence EFE, la Généralité (institution autonome du gouvernement de la communauté valencienne) compte d'ailleurs lui infliger une sanction financière, jugeant son comportement « incivique » et « individualiste ». Le montant de l'amende apparaît néanmoins dérisoire au regard des 12 millions annuels perçus par le défenseur brésilien. Celui-ci devrait en effet être compris entre 60 et 600 euros, à quoi il faudra ajouter jusqu'à 100 euros pour le non-respect du port du masque...

PARIS SG

Neymar, un chemin bien tracé !

Arrivé au PSG à l'été 2017, Neymar est actuellement à un tournant dans sa carrière parisienne. En effet, s'il ne prolonge pas d'ici cet été, le club de la capitale pourrait n'avoir d'autre choix que de le vendre pour s'épargner le risque d'un départ libre un an plus tard, le 30 juin 2022. Par conséquent, Leonardo oeuvre en coulisses depuis des semaines afin de le convaincre de prolonger et, bonne nouvelle, le dénouement du dossier semble imminent. Neymar et le PSG ne sont plus très loin d'un accord pour un renouvellement du contrat du Brésilien

jusqu'en juin 2026. Seulement voilà, malgré cette tendance également annoncée par plusieurs sources ces dernières semaines, bon nombre d'observateurs s'inquiètent de voir que l'annonce de la prolongation de Neymar n'a toujours pas été effectuée. Il faut dire que le passif joue un grand rôle dans cette inquiétude, le joueur de 29 ans ayant longtemps souhaité effectuer son grand retour au FC Barcelone, et ce tout particulièrement à l'été 2019. Ainsi, faut-il craindre un énième retournement de situation dans le dossier Neymar ? Pas vraiment à en croire

la journaliste brésilienne Isabela Pagliari, qui a tenu à rassurer tout le monde sur l'antenne d'Europe 1 : « Soyez tranquilles les supporters, Neymar va prolonger.

C'est simplement une question de timing. Neymar était blessé ces dernières semaines, le PSG essaie simplement de trouver le bon moment pour annoncer sa prolongation. Neymar, se queda à Paris ! ». Mais en attendant l'annonce tant attendue qui rassurera tout le monde pour de bon, Neymar s'attèle à se préparer au mieux pour les prochaines échéances du PSG. Absent lors des deux confrontations contre le FC Barcelone en huitièmes de finale de Ligue des Champions, l'ancien joueur de Santos compte bien marquer de son empreinte les quarts de finale de la compétition européenne au cours desquels le PSG sera opposé au Bayern Munich. Et après s'être incliné en finale contre les Bavarois en août dernier, Neymar aurait la ferme intention de prendre sa revanche.

«Neymar est resté à Paris, il fait des entraînements, il continue à faire des soins à domicile. Il est focalisé sur le match face à Lille et ensuite la Ligue des Champions contre le Bayern où il veut prendre sa revanche. Il a hâte de rejouer», a expliqué Isabela Pagliari sur Europe 1.

BAYERN MUNICH

Lewandowski se blesse



L'information ne passera pas inaperçue dans les rangs du Paris Saint-Germain. Robert Lewandowski, le serial buteur du Bayern Munich, a été contraint de sortir sur blessure lors du match de la Pologne contre Andorre (3-0), dimanche, pour le compte des qualifications pour le Mondial 2022.

L'attaquant polonais avait inscrit un doublé avant de céder sa place à Karol Świdorski à la 69e minute de la rencontre, ce dernier inscrivant le dernier but de la sélection. Il faudra évidemment attendre une communication officielle de la Fédération Polonaise ou un éclaircissement du sélectionneur Paulo Sousa avant de tirer des conclusions sur ce changement. « Demain, nous vérifierons s'il va bien », s'est-il contenté de déclarer. Si un remplacement de Lewandowski est toujours notable en sélection polonaise, le technicien portugais a peut-être pris cette décision par simple précaution. L'attaquant du Bayern a ressenti une gêne à son genou après une frappe en pivot. Le numéro 9 est ensuite sorti du terrain lentement, sans boiter de façon marquée, avant de se voir appliquer une poche de glace. Notons que l'avant-centre est toutefois revenu sur le terrain après le coup de sifflet final pour saluer ses adversaires. Pour rappel, le champion d'Allemagne, tenant du titre en Ligue des Champions, retrouve le Paris Saint-Germain, finaliste, le 7 avril pour sa première manche au stade des quarts de finale de cette édition 2020-21. Lewandowski est assurément l'unique joueur du Bayern, avec Manuel Neuer, à ne pas compter de remplaçant de haut niveau à son poste.

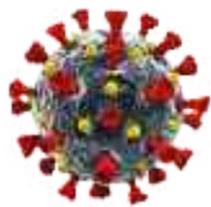
MÜLLER PARLE DES ÉCHECS DE GUARDIOLA

L'éternel favori. Chaque année, Pep Guardiola et Manchester City font figure de prétendants plus que sérieux au titre en Ligue des Champions. Mais chaque année, le technicien catalan finit frustré. Une constance depuis son deuxième et dernier sacre dans la compétition en 2011, que ce soit avec le FC Barcelone la saison suivante ou par la suite avec le Bayern et City. Comment l'expliquer ? L'attaquant munichois Thomas Müller (31 ans, 7 matchs et 1 but en LdC cette saison) trouve visiblement son ancien entraîneur trop... pragmatique. "Est-ce que je suis surpris que City n'ait toujours pas remporté la Ligue des Champions ? Vous savez, une équipe avec Guardiola est toujours une équipe taillée pour la remporter. Mais le problème avec la phase à élimination directe, c'est qu'il n'y a que deux matchs, et de nombreuses choses aussi folles les unes que les autres peuvent arriver. Ça repose davantage sur le hasard qu'un championnat de 38 journées. (...) Pep, dans sa manière de préparer ses équipes, et notamment face aux plus petites équipes, c'est le meilleur. Mais lorsque les meilleures équipes s'affrontent, la différence n'est pas assez grande pour mettre de côté le hasard", a expliqué l'attaquant munichois lors d'une interview accordée à The Times. Si Guardiola "coince" en C1, difficile d'en dire autant en championnat, avec déjà huit titres nationaux en Liga (3), Bundesliga (3) et Premier League (2), et le neuvième ne devrait plus tarder...

CHELSEA

Tuchel compte sacrifier Werner

Erling Haaland, continue d'attiser l'avidité des plus grands clubs européens. Outre le Real Madrid et le FC Barcelone, Haaland plait aussi du côté du championnat anglais, où plusieurs clubs s'intéressent à son profil. C'est le cas de Manchester City, bien sûr, mais surtout de Chelsea, qui cherche depuis un moment un vrai « tueur » pour sa ligne d'attaque. Mais déloger Haaland de Dortmund ne sera pas une tâche facile. La clause lui permettant d'être libéré pour un prix avoisinant les 75 millions d'euros ne sera valable que l'année prochaine. Pour cela, Thomas Tuchel a une idée. Selon les informations du Daily Express, l'entraîneur allemand a demandé au patron des Blues, Roman Abramovich, d'inclure Timo Werner dans les négociations avec le BVB. Un vrai désaveu pour l'ancien avant-centre de Leipzig qui, après avoir pris un bon départ avec les pensionnaires de Stamford Bridge, n'a que trop rarement trouvé le fond des filets. On pensait que le changement d'entraîneur allait le réveiller et jusqu'à présent ce n'est pas le cas. Toujours selon les informations des tabloïds anglais, Thomas Tuchel, après avoir malmené son compatriote, commencerait très sérieusement à s'énerver et c'est pourquoi il a demandé à Abramovich de l'inclure dans la transaction. Pour l'instant, rien ne dit que le BVB acceptera ou que Haaland veuille rejoindre Chelsea...



PANDÉMIE DE COVID-19

110 nouveaux cas, 82 guérisons et 4 décès en 24h

SÉISME DE BÉJAÏA

Relogement de nouvelles familles sinistrées

Une deuxième vague de familles dont les habitations ont été éprouvées lors du séisme du 18 mars courant à Béjaïa, ont été relogées et pris possession de leurs nouvelles maisons, hier. Il s'agit principalement de familles issues de quartiers de la Haute-ville installées à l'occasion dans des appartements de type F2 dans la nouvelle zone d'habitation de la zone urbaine de Sidi Ali Lehar, située non loin de l'aéroport Abane Ramdane. Cette opération de relogement, entamée samedi dernier, porte à 20 le nombre de familles déplacées et qui l'ont été sur la base d'un rapport d'expertise de l'Organisme de Contrôle technique de constructions (CTC) qui les a classifiées dans la zone rouge, car menaçant de tomber en ruine à tout moment. Les nouveaux logements quant à eux, dotés de tout le confort domestique requis, notamment, l'eau, l'électricité et le gaz ont été attribués de façon temporaire et sous le sceau de l'urgence en attendant le déménagement de ces familles vers le nouveau pôle urbain d'Ighzer Ouzarif à Oued Ghir à 10 km à l'ouest de Béjaïa, où un programme de logements sociaux y est en réalisation et qui devait être, selon les prévisions des autorités locales, distribué dans un délai n'excédant pas deux mois. Les logements



y sont fin prêts et il reste seulement à les raccorder aux différents réseaux de servitudes publics, entre autres l'électricité, le gaz, l'AEP et l'assainissement ainsi que l'achèvement des réseaux divers et voiries (VRD) des différents quartiers qui connaissent déjà un taux d'avancement appréciable, selon le wali. Le chef de l'exécutif local a souligné que le site accueillera, dans une première phase, pas moins de 5 000 familles inscrites, soit pour l'obtention d'un logement

social ou ayant souscrit au programme de l'Agence nationale d'amélioration et du développement du logement (AADL). Ce nouveau pôle, étalé sur 250 ha, a été doté de plus de 16 000 logements toutes formules confondues pouvant accueillir jusqu'à 80 000 habitants et une foule d'équipements et d'infrastructures, notamment des établissements scolaires, culturels et de santé ainsi que des démembrements des administrations publiques et des commerces.

Au fil du jour

L'équation occidentale

Par Rachid Ezziane

« L'homme qui, libéré de ses intérêts personnels, ne dit plus : c'est à « moi », ni « je », celui-là accède à la paix... »
R. Garaudy

Toujours dans la perspective du survol des sagesses anciennes, Garaudy évoque le plus ancien livre des Chinois : le « Yi King » (ou le livre des métamorphoses) qui parle du TAO (philosophie moderne et même d'actualité de par sa vision humaine et universelle, car elle refuse tout dualisme entre le « moi » et les « l'autre ». Tout est un dans l'origine de la vie et du monde), écrit plus de mille ans avant l'ère chrétienne. Quatre siècles après, naîtra Confucius et avec lui l'idée du « rétablissement de l'harmonie entre le ciel et la terre ». Puis, c'est au tour de Lao-Tseu qui enseigne « l'intégration de l'homme à la nature ».

Garaudy développe son idée de l'éloignement et la scission de l'Occident par rapport aux autres cultures et religions, mais aussi la mainmise de la philosophie occidentale sur le reste du monde. La première sécession de l'Occident a commencé par la séparation de l'homme occidental avec la nature. Et ce sont les Grecs Sophistes, qui déclarent que la vie n'est qu'un ensemble de désirs qu'il faut satisfaire avec tous les moyens possibles. De cette idée est née celle de Protagoras qui clama, haut et fort : « L'homme est la mesure de toute chose ». « Tel est l'an zéro de la philosophie occidentale », dit Garaudy. Socrate et son disciple Platon essayent tant bien que mal d'apporter des corrections à cette dérive originelle et appellent à l'idée de la vertu. Et même à l'idée de la vertu en tant que science. De cette philosophie sera instaurée l'idée du dualisme entre le corps et l'âme et de l'esprit et de la matière. Toute la pensée de l'Occident, et jusqu'au Christianisme, sera gérée par ce dualisme radical. Comme deux parallèles qui ne se rencontreront jamais, le « moi » et « l'autre », durant deux mille ans se côtoient sans se regarder...

Au commencement, pour Garaudy, était la rupture de l'homme occidental avec, en premier, la nature ; et en second, la rupture de sa philosophie avec la vie. Et ni la phénoménologie de Husserl à Gaston Bachelard ; ni l'existentialisme, de Gabriel Marcel à Jean Paul Sartre, ni le marxisme, ni le positivisme, ni le pragmatisme américain, n'ont su résoudre l'équation de ce dualisme pur et dur. Ainsi est faite l'équation occidentale de la vie. Et comme finalité de cet « enfer, c'est les autres », l'Occident, et pour atténuer quelque peu de cette crise existentielle, recourt au colonialisme sans foi ni loi. Tournant le dos au Transcendant (ce qui est au-delà de toute expérience possible), car tout doit s'expliquer par l'expérience, les chiffres et le profit, selon eux, les Occidentaux orientent leur philosophie sur la recherche scientifique. La physique classique est revisitée pour la relativité et les quantas. A cause du conflit Est-Ouest, l'ère atomique fait son apparition. Puis la conquête de l'espace ouvre à l'Occident une nouvelle porte de la concurrence pour le leadership et la domination.

LIBYE

Près de 1 000 migrants interceptés en deux jours

Près de 1 000 migrants qui tentaient de rejoindre l'Europe par la mer ont été interceptés, au large de la côte ouest de la Libye, au cours des dernières 48 heures, a annoncé hier l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). « Au cours des 48 dernières heures, près de 1 000 migrants ont été interceptés et renvoyés en Libye » par les garde-côtes libyens, a indiqué le bureau libyen de l'OIM sur son compte Twitter. « Les équipes de l'OIM étaient présentes à tous les points de débarquement pour fournir l'assistance nécessaire », a assuré cette agence intergouvernementale basée en Suisse. Agences de l'ONU et ONG dénoncent régulièrement le renvoi en Libye de migrants interceptés en mer et les conditions déplorables dans les centres de détention. « Nous réaffirmons que la détention arbitraire doit cesser », a encore dit l'OIM lundi. Un millier d'hommes, femmes et enfants ont tenté de fuir la Libye au cours des 48 dernières heures « et ont fini détenus dans des conditions épouvantables », a déploré Safa Msehli, porte-parole de l'OIM à Genève. La Libye est une route majeure pour des milliers de migrants en majorité subsahariens, qui tentent de rejoindre l'Europe par la mer. Plus de 1 200 migrants ont péri en 2020 en Méditerranée, selon l'OIM. Ceux qui sont interceptés sont « transférés vers des centres de détention dont les conditions ne cessent d'empirer », selon la même source. Passeurs et trafiquants ont profité ces dix dernières années du climat d'instabilité qui a régné dans ce pays situé à quelque 300 km des côtes italiennes.

APRÈS 7 ANS DE FERMETURE

La France rouvre son ambassade à Tripoli

La France a rouvert hier son ambassade à Tripoli, la capitale de la Libye qu'elle avait quittée en 2014 pour des raisons de sécurité, signe d'un retour progressif de la stabilité dans ce pays après des années de conflit.

La représentation diplomatique française a repris ses activités en début d'après-midi dans un nouveau bâtiment installé en périphérie de la capitale. L'annonce de sa réouverture avait été faite mardi par le président français, Emmanuel Macron, après avoir reçu le nouveau président du Conseil présidentiel libyen Mohamed el-Manfi.

Elle intervient au moment où la Libye connaît une certaine embellie politique avec la désignation d'un gouvernement intérimaire qui a obtenu le 10 mars la confiance du Parlement, avec pour mission d'unifier les institutions du

pays et d'organiser des élections nationales le 24 décembre. Dans le contexte de la crise politique qu'avait traversée la Libye, la plupart des diplomates et expatriés ont été contraints de quitter le pays, après avoir été à plusieurs reprises la cible d'attaques et d'enlèvements. L'attaque la plus meurtrière a eu lieu le 11 septembre 2012 quand des extrémistes ont pris d'assaut le consulat américain à Benghazi (Est). Elle a coûté la vie à quatre Américains, dont l'ambassadeur Chris Stevens. L'ambassade de France à Tripoli, elle, avait été la cible en avril 2013 d'un attentat à la voiture piégée, qui a fait deux blessés parmi les gendarmes. Elle s'était ensuite installée dans un grand hôtel de la capitale avant de la quitter en juillet 2014 pour la Tunisie voisine, comme la majorité des représentations diplomatiques.

IL A EXERCÉ COMME CORRESPONDANT DE PRESSE POUR LE COMPTE DE PLUSIEURS QUOTIDIENS

Abdelmadjid M'haimoud n'est plus

L'ancien correspondant de presse Abdelmadjid M'haimoud exerçant au quotidien « Le Soir d'Algérie » à Mila est décédé dans la nuit de dimanche à lundi à Alger, à l'âge de 65 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de ses proches. Le défunt qui avait cessé d'exercer depuis quelques mois, souffrait d'un problème cardiaque depuis plusieurs années, a précisé la même source, ajoutant que le défunt a été transféré derniè-

rement à l'hôpital militaire de Aïn Naâdja (Alger), où il a été admis aux soins intensifs. Le défunt, père de trois enfants, s'est distingué à travers ses articles thématiques sur l'environnement, parus dans plusieurs journaux, dont le premier article a été publié en 1989 dans le quotidien El Moudjahid sous le titre, « Le danger qui guette notre environnement », contribuant, par la suite, dans de nombreux journaux d'expression française. En

1991, il rejoint la rédaction du journal « Anba Echark » en tant que collaborateur et après l'arrêt de la parution de ce journal, il rallie le journal « Al Acil » puis le quotidien « El Watan », poursuivant par la suite sa carrière journalistique parallèlement à son poste de cadre à la Conservation des forêts de Mila, en tant que correspondant au Soir d'Algérie jusqu'à la fin de l'année 2020. Le défunt a été inhumé hier après-midi au cimetière de Mila.